42e ANNÉE (5e SÉRIE) — N° 44 — 29 OCTOBRE 1925

# L'AMI DU CLERGÉ

**Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques**

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

*Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis*

**Mgr F. PERRIOT**
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

**A. ROZIER**
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

*PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE et COLONIES FRANÇAISES | Édition complète . . . . . | 18 fr. | ÉTRANGER | Édition complète . . . . . 23 fr. |
| | Édition partielle . . . . . | 12 fr. | | Édition partielle . . . . . 17 fr. |

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Legnerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

## SOMMAIRE

### DOCTRINE

**Un apôtre : Le P. Limagne.** — II. *L'Aumônier militaire.* — VI. La guerre. La vie d'un collège à l'arrière, 689. — La mort d'un frère, 690. — VII. Aumônier militaire à la 128e Division, 691. — La poudrière de Fleury, 692. — VIII. En captivité. Mayence, 693. — Le Séminaire de Rennbahn, 694. — Rapatriement, 696. — IX. Retour au front à la 59e, 697. — En prévention de Conseil de guerre, 697. — Chevalier de la Légion d'honneur. La mort d'une sœur, 698. — X. Vers la tombe, 699. — L'immolation, 700.

**Actes du Saint-Siège.** — Actes de S. S. Pie XI, S. Cong. Consistoriale, S. C. du Concile, 701 ; S. C. de la Propagande, 702.

**Liturgie.** — Consultations diverses, 703.

### PRÉDICATION

Il n'y en a pas dans le présent n°.

### AVIS PRATIQUES

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse.*

2° Joindre 0 f. 30 et la dernière bande à toute demande de *consultation.* Ecrire chaque question sur une feuille à part. Ne pas mélanger sur la même feuille des affaires de comptabilité et des questions pour les rédacteurs. — Il n'est répondu qu'aux consultations *accompagnées d'une bande* de l'*Ami* (ou tout au moins signées d'une adresse complète et bien lisible).

3° Pour les commandes à expédier par chemin de fer, indiquer toujours la gare destinataire.

4° Avoir soin d'indiquer son adresse, complète et bien lisible, sur la partie des chèques postaux réservée à la correspondance, et tout spécialement sur les chèques de virement. Nous rappelons aussi que notre compte courant de chèques postaux porte le n° 21.88 à Nancy.

## A nos abonnés de l'Etranger

Les conditions économiques dans la France victorieuse et pacifique devenant sans cesse plus dures, nous sommes obligés pour 1926 de maintenir *au moins* les prix d'abonnement fixés pour 1925, c'est-à-dire :

1° Pays à change fort :

| | *Edit. complète* | *Edit. simple* |
|---|---|---|
| CANADA : | 3 piastres | 2 piastres |
| ETATS-UNIS : | 3 dollars | 2 dollars |
| ANGLETERRE : | 12 shillings | 8 shillings |
| SUISSE : | 15 fr. suisses | 10 francs suisses |
| ESPAGNE : | 15 pesetas | 10 pesetas |
| HOLLANDE : | 8 florins | 6 florins |
| BELGIQUE : | 23 f. belges | 17 f. belges |

2° Quant aux autres pays dont la monnaie est en perte sur le franc, par ex. l'Italie, on devra nous envoyer la valeur correspondant, *en francs français*, à 23 f. ou 17 f. au cours du jour où l'on nous fera le paiement.

3° De plus, pour les pays n'ayant pas adhéré aux dispositions de la Commission internationale de Stockholm, maintenant à 0 f. 10 par 50 gr. (au lieu de 0 f. 20) la taxe d'affranchissement des journaux, le prix d'abonnement sera augmenté de ce que coûte l'augmentation de la taxe.

Voici la liste de ceux qui ont adhéré :

Allemagne, Argentine (République), Autriche, Bulgarie, Cuba, Ethiopie, Grèce. Hongrie, Italie et Colonies, Lettonie, Luxembourg, Paraguay, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Serbie-Croatie-Slovénie, Terre-Neuve, Tchécoslovaquie, U. R. S. S. (Russie), Uruguay.

Pour tous les pays *dont la monnaie est en perte sur le franc et qui ne sont pas compris dans la liste ci-dessus,* le prix de l'abonnement annuel est donc fixé ainsi :

Edition complète . . . . . 28 fr.
— partielle . . . . . 22 fr.

Bien noter que les abonnements pour l'Etranger étant strictement payables d'avance, il est indispensable que nous recevions *avant le 31 décembre* le montant du renouvellement, si l'on veut ne pas subir d'interruption dans le service de l'*Ami.*

Enfin, les prix ci-dessus des §§ 2° et 3° sont fixés sous toutes réserves des modifications que pourrait exiger, en toute justice, une situation économique dont il est impossible, à l'heure actuelle, de prévoir les répercussions sur notre prix de revient au cours de l'année 1926.

# PETIT COURRIER

Q. — Si vous connaissiez un bon ouvrage ou un bon sermonnaire sur la Prière (l'abbé Plat laissé de côté), je vous serais bien reconnaissant de me l'indiquer.

R. — Mgr Morganti, *Sic orabitis, Méditations sur la prière*, 8 f. ; Monsabré, *Philosophie et théologie de la prière*, 7 f. Lethielleux ; — Mgr Landriot, *La Prière chrétienne*, 7 f., Gabalda. — **Prière à nos lecteurs de se souvenir que les indications de prix, en cet automne de 1923, ne peuvent être que très approximatives, comme il est arrivé si souvent depuis la guerre. Ils ont lu dans les journaux les récentes décisions des syndicats sur les majorations : décisions dont l'application a été loin d'être universelle et uniforme et varie encore d'un jour à l'autre.**

---

Q. — Il me faudrait deux ouvrages : l'un pour lectures ou petites instructions aux *Enfants de Marie ;* l'autre pour conférences ou petites instructions aux *Mères chrétiennes.*

R. — Toublan, *Le Directeur des mères chrétiennes*, 8 f. ; — *Les Vertus chrétiennes enseignées aux jeunes filles*, 4 f., Lethielleux ; — **et bien d'autres ouvrages sans doute dont vous devez savoir tout le bien que nous en pensons. — Une nouveauté toute récente, et excellente : *Aux mères chrétiennes, Instructions pastorales*, par l'abbé Fromentin, in-12 de 270 p., en vente à l'église St-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris 1er (nous ignorons le prix).**

---

Q. — Un ami laïque me demande si je puis lui procurer un volume qui lui explique la signification des différents ornements sacerdotaux, des cérémonies liturgiques, etc. Dom Guéranger est trop volumineux ; d'autres auteurs, Falize, etc., tous trop détaillés. Je voudrais un volume moins important.

R. — **Prenez donc *Petit manuel de liturgie*, in-32 de 72 p., 0 f. 50, Tequi.**

---

Q. — A quelle librairie pourrais-je trouver une édition de l'*Imitation de J.-C.* à l'usage des jeunes gens ? Je crois qu'il en existe une édition abrégée.

R. — **Nous ne connaissons pas d'édition abrégée de l'*Imitation*. La meilleure édition commentée est assurément celle du P. Dumas (7 f. 50, Téqui), qui n'est pas spécifiquement destinée à votre jeune public, mais dont le très riche et substantiel commentaire pourra vous inspirer très heureusement pour vos instructions.**

---

Q. — 1° Pourriez-vous m'indiquer une Histoire de la philosophie, exposant et réfutant les divers systèmes philosophiques ?

2° Où trouver *La Dictature du Prolétariat*, par le P. Sertillanges ?

3° Existe-t-il un livre de méditations sur les psaumes ?

R. — **Ad I. Barbedette, *Histoire de la Philosophie*, in-12 de 560 p., Paris, Baston et Berche.**

**Ad II. 0 f. 75 franco, Librairie de l'*Année dominicaine*, 222, faubourg St-Honoré, Paris 8e.**

**Ad III. Doublet, *Les Psaumes étudiés en vue de la prédication*, 3 vol. in-12 de 450 à 500 p. chacun, Paris, Baston et Berche.**

---

Q. — J'ai à faire un éloge de S. Martin. Je lis en ce moment sa *Vie* en 1 vol., collection Les Saints. Quels prédicateurs me conseillez-vous ?

R. — **La *Vie* que vous nous signalez est une des très bonnes Vies de la Collection. Voir encore la petite *Vie* de M. Des Chesnais, Tours, Cattier. Les panégyriques de S. Martin abondent dans les Œuvres de nos grands Evêques, Pie, Freppel, Gay, etc. Mais on ne les a pas recueillis en un volume unique, comme on a fait pour d'autres, pour sainte Jeanne d'Arc, par exemple. Voir aussi le vol. de *Panégyriques* de Mgr Rozier, 4 f. 50, Lyon, Vitte ; *Gloires et Bienfaits des Saints*, de Coubé, 7 f., Lethielleux ; notre *Prédication ;* etc.**

---

Q. — 1° Pourriez-vous m'indiquer un bon ouvrage sur le Sacré-Cœur, donnant une série d'instructions pour le Premier Vendredi de chaque mois ?

2° Connaissez-vous un bulletin ou une revue où je pourrais puiser des articles intéressants pour le Bulletin paroissial local ?

R. — **Ad I. Boussac, *Vertus du Cœur de Jésus*, 8 séries à 2 f. l'une, se vendent séparément ; 3 ou 4 d'entre elles portent en sous-titre : *Retraites mensuelles pour premiers Vendredis.***

**Ad II. Voir *La Réponse*, de M. Duplessy, Paris, Téqui ; — l'excellent mensuel *Les Semailles*, chez M. l'abbé Casson, à Champagne au Mont-d'Or (Rhône), 10 f. ; — et autres indications déjà données en réponse à question identique.**

---

Q. — Où trouver une *Imitation de Jésus-Christ* texte latin, caractères assez forts pour presbyte ?

R. — **Il y en a plusieurs éditions à gros caractères, avec réflexions de Lamennais, de Gonnelieu, chez Mame, mais en français.**

---

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer un livre d'histoires propres à intéresser les enfants du catéchisme et à leur faire du bien ?

R. — **Voir les 10 vol. de *Trésors d'Histoires* de Millot, à 7 f. l'un, Lethielleux, et la multitude d'autres recueils annoncés ou rappelés ici chaque année. Voir aussi *couv.* du 1er nov. 1923, p. 222.**

---

Q. — Pourriez-vous m'indiquer la documentation nécessaire pour une conférence sur « La légitimité des guerres coloniales » ?

R. — **Il y a des guerres dites coloniales qui sont entreprises pour la cause de Dieu, pour assurer, par exemple, la liberté des missionnaires ; sur leur légitimité, voir tous les traités de Droit public de l'Eglise, notamment le cardinal Tarquini. — D'autres ne visent à défendre que des intérêts temporels : elles sont régies par les mêmes règles morales que les guerres en pays civilisés : voir les leçons 2 et 3 de la *Théologie de la guerre*, de Rouzic, Paris, Bloud ; et un succinct mais fort bon chapitre dans la *Morale* du P. Sortais, 15 f., Lethielleux.**

---

Q. — L'*Ami* connaît-il une sainte Simone ?

R. — **Non. Mais il y a plusieurs S. Simon : l'apôtre, honoré le 28 octobre ; l'enfant martyr de Trente en 1475, fête le 24 mars ; le Général des Carmes, S. Simon Stock, fête le 16 mai ou le 17 juillet ; S. Simon, moine de St-Oyend et de Mouthe, au XIe s. (reliques à Bar-sur-Aube et à Mouthe, diocèse de Besançon), fête le 5 octobre.**

---

Q. — La Supérieure d'une Communauté enseignante me demande de quels livres elle peut plus opportunément se servir pour des conférences 1° ascétiques et 2° pédagogiques à ses religieuses.

R. — **Ad I. Dom Chautard, *L'Ame de tout apostolat*, in-18, Lyon, Vitte. En fait d'ascétisme, ce que vous avez de mieux à conseiller, c'est le *Traité de la vie intérieure ou Petite Somme de Théologie ascétique et mystique* du P. Meynard, réé-**

*(Voir la suite p. 252)*

Peut-être éprouvez-vous les malaises que la personne dont nous publions aujourd'hui la déclaration éprouvait avant d'avoir fait usage des Pilules Pink. Dans ce cas, il n'y a pas de raison pour que les Pilules Pink ne vous réussissent pas aussi bien.

« Voici la deuxième cure de Pilules Pink que je fais, — écrit Mme Bry, demeurant, 2, rue Félix-Voisin, à Paris (Xe), — et je tiens à déclarer que, de même que la première fois, qui remonte à plusieurs années, je m'en suis trouvée très bien.

« J'étais anémique, fort nerveuse, je mangeais peu et avais perdu le sommeil. Depuis cette nouvelle cure de Pilules Pink, mes forces sont revenues, je mange et repose parfaitement. Aussi est-ce avec plaisir que je recommande les Pilules Pink chaque fois que j'en ai occasion. »

Les Pilules Pink répondent parfaitement aux besoins des tempéraments affaiblis, des organismes surmenés. Elles reconstituent la richesse du sang, tonifient les nerfs, stimulent l'appétit et les fonctions digestives. Le corps médical même reconnaît aux Pilules Pink d'indéniables propriétés dans le traitement de l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 60 de timbre-taxe par boîte.

---

**La constipation empoisonne le sang**

**La SCAVULINE guérit la constipation**

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. la boite pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 30 de taxe par boite.

---

**Le Duplicateur intarissable "SCRIPTA"**
**à encrage automatique et guides réglables**

Tire des milliers de **COPIES PARFAITES,** sur papier mince, fort, glacé ou rugueux, à l'aide d'un même cliché stencil, d'un seul coup de **CYLINDRE SEC,** sans préparation préalable,

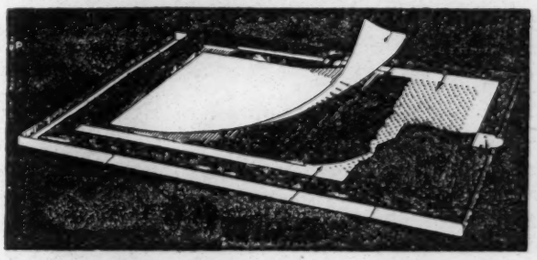

dans le minimum de temps, avec le maximum de propreté, sans réencrage, sans fatigue, économiquement.

*Tarif spécial* A C *sur demande à*

SOCIÉTÉ GRAPHICA, 24, RUE DE BONDY, PARIS (Xe)

---

**VITRAUX D'ART** et Mosaïque DÉCORATIVE
**Mauméjean Frères**

6 et 6 bis, rue Bezout, PARIS (14e). R. C. Seine 45.192
*Envoi de photos et maquettes sur demande*

---

(Téléphone 2-44 (Lilleur) (L. C. Brest n° 7127)

**Cloches d'Eglises**

BOURDONS, CARILLONS, MONTURES tous Systèmes
Beffroi en Fer et en Bois
dix ans de garantie
Mise en volée des Cloches par l'Electricité

Société Anonyme des Etab^ts
**MAURICE GRIPON**
Anc. Maison BRIENS 1084
61, rue Yves-Collet
BREST (Finistère).

---

**ARTÉRIO-SCLÉROSE — DIABÈTE**
**ALBUMINURIE—CŒUR—REINS—FOIE**

Procédés nouveaux pour **Guérison inesperee, même si tout a échoué.** *Remboursement en cas d'insuccès.* Notice gratis. Désigner Maladie. Laboratoire des Phocéens, NICE (A.-M.).

---

**2 YEUX POUR LA VIE**

Le célèbre « **Collyre Vert** » du **R. P. Louis René a rendu la vue** à des **aveugles!** Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des yeux n'hésitez donc pas à y avoir recours. **Notice gratis.** Prix **7.65** franco. **Vieille Cure des Phocéens, Nice** (A.-M.).

---

**ASTHME**
*Remède Souverain* **ESPIC**
Cigarettes ou Poudre
R. C. Seine 32.677. Signat. **J. ESPIC** sur chaque cigarette

---

**Crêpe TETRA**
pour
**PANSEMENTS, VARICES, RHUMATISMES, ETC.**

EXIGER cette MARQUE — *En vente partout*

GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101.853

dité et revu l'an dernier par le P. Gerest, 2 vol. de plus de 600 p., qui se vendent séparément 18 f. l'un, Lethielleux. Avec cela et la *Vie spirituelle* (qui paraît tous les mois à St-Maximin, Var), vous avez tout ce que l'on peut désirer de mieux et de plus complet. Après cela, vous pouvez toujours vous inspirer d'auteurs éprouvés, comme Mgr Gay, le P. Rousseau, le P. Arintero, le P. Massoulié, le P. Foch, etc., etc., et tant d'autres dont nos comptes rendus vous disent le contenu et les mérites divers.

Ad II. Voir des livres comme *Les Vrais principes de l'éducation,* du P. Monfat, 7 f., Téqui ; *Notre œuvre d'éducatrices,* par une Religieuse des SS. Cœurs, 6 f., Beauchesne ; *Futures Epouses,* de M. Grimaud, 7 f., Téqui ; *Psychologie pédagogique,* du P. de la Vaissière, 16 f., Beauchesne ; et nombre d'autres, analysés ici par ailleurs. Il vous sera très facile de vous documenter d'une façon sûre, éclairée et complète, en suivant nos études bibliographiques.

---

Q. — Pourriez-vous me faire connaître l'éditeur des *Evangiles des dimanches et des fêtes* (édition en gros caractères, convenant aux églises sombres), comprenant, pour chaque Evangile, quelques réflexions du R. P. Janvier ?

R. — Nous en connaissons une avec réflexions non du R. P. Janvier, mais de l'abbé Janvier, Tours, Mame.

---

Q. — Chargé de donner un cours de déontologie à des infirmières, je voudrais connaître les principaux ouvrages spéciaux à consulter.

R. — Pour la partie morale, voir l'exquis petit livre du cardinal Touchet, *Aux infirmières de France,* 4 f. 50, Lethielleux ; et de bons livres dans le genre de Decorne, *Dans la Chambre du malade,* 8 f., Téqui. — Le roman des infirmières a été écrit par le P. Lhande, S. J., *Les Mouettes* (paru d'abord dans les *Etudes),* Paris, Plon.

Pour la partie médicale, voir ci-dessous.

---

Q. — Veuillez m'indiquer : 1° un livre pour infirmier, où l'on traite de la manière d'appliquer les remèdes et de faire les opérations simples prescrites par le médecin, et des premiers soins à donner en cas d'accidents ; — 2° un livre de médecine permettant de diagnostiquer et même d'étudier un certain nombre de maladies dont le diagnostic est plus facile, parmi celles qui sont les plus fréquentes ; — 3° un livre qui traite des blessures, des plaies, des pansements, qui peuvent être traitées ou faits sans le secours d'un médecin.

R. — Voir ce que nous avons dit l'an dernier du *Manuel des hospitalières et gardes-malades,* de Vincq et Chicandard (Paris, de Gigord) ; — cette année, du *Dictionnaire de Médecine* publié sous la direction de Desesquelle et Niewenglowski, Paris, Garnier ; — antérieurement, signalé : *Cours de pansement,* du Dr Abrand, in-12 de 230 p., Plon ; — *Les Bons remèdes,* par Fleury de la Roche, 430 p., Paris, Gautier et Languereau ; — *Premiers soins et secours d'urgence,* du Dr Philippe, in-12 de 520 p., Lyon, Vitte (ne figure pas au récent catalogue) ; — *Le Pharmacien chez soi,* in-12 de 760 p., Lethielleux ; — 130 pages très remarquables dans le *Trésor de la ménagère* de Mlle Guennard, annoncé ici l'été dernier, Lyon, Vitte ; — etc., etc.

---

Q. — Connaissez-vous un recueil de monologues, poésies, petites saynètes pouvant être récités à l'occasion de Noël, non pas dans un Patronage, mais dans un milieu familial ?

R. — Il y avait, avant la guerre, un *Répertoire des bébés,* de Marie-Anita, qui était la perle du genre ; mais depuis la guerre nous ne le voyons plus figurer aux catalogues des dépositaires de cette sorte de choses. Vous pourriez demander à l'auteur (Mlle Marie-Anita, à Sivrac-de-Ribérac, Dordogne) ; il doit coûter environ 3 f. Elle avait aussi écrit une série de *Monologues* (à 0 f. 50 ou 1 f.) de l'esprit le plus fin et le plus délicat. — Pour Noël, il y a beaucoup de bonnes choses au Répertoire théâtral Haton : le demander, boulev. Raspail, 59, Paris 6e. *La nuit de Cristal,* de Geneviève Hennet de Goutel (morte si glorieusement à la guerre) était une merveille. Voir, à la même librairie, une abondante série de *Monologues et Saynètes à 2 personnages,* pour jeunes gens ou pour jeunes filles, chaque titre 0 f. 50.

---

Q. — Voudriez-vous m'indiquer un petit volume, précis et d'érudition, sur : 1° le culte des morts à travers les âges et chez les divers peuples, et 2° sur le Purgatoire ?

R. — Sur le Purgatoire, voir l'excellent précis de Rouzic, *Purgatoire,* 7 f., Téqui ; — Mgr Chollet, *Nos morts,* 7 f., Lethielleux ; — un ouvrage qui a été composé à l'occasion de la guerre, mais qu'on vient de réimprimer et qui est très riche de substance doctrinale et de vues pour tous les temps : *Tombés au champ d'honneur, 33 allocutions patriotiques,* par E. Lemerle, chanoine d'Orléans, ancien Directeur de l'Ecole Ste-Croix d'Orléans, in-12 de 230 p., 7 f., Lethielleux ; — la petite Revue *L'Echo du Purgatoire* (mensuel), très riche aussi de doctrine depuis deux ou trois ans qu'elle est sous une nouvelle direction, 5 ou 6 f. par an, Paris, Haton.

Sur le point de vue historique, voir les mythologies antiques ; — *La Cité antique,* de Fustel de Coulanges, in-12, 8 f., Hachette ; — *Les Religions de la Préhistoire,* du P. Mainage, 30 f., Aug. Picard ; — *La mentalité des Primitifs,* de Lévy-Brühl, 25 f., Alcan (nous avons parlé *fusius* de ces 2 livres à leur apparition : peu à prendre dans le second) ; — *Histoire des Croyances, Superstitions, Mœurs, Usages et Coutumes,* par F. Nicolay, avocat à la Cour d'appel de Paris, 3 vol., 30 f., Téqui ; — etc.

---

Q. — Un auteur allemand que je suis en train de lire parle du miracle de Limpias. L'Eglise s'est-elle prononcée sur ce cas ?

R. — Voir ce que nous en avons dit, *couv.* 1925, p. 66.

---

Q. — L'*Ami* voudrait-il nous dire où en est la question de l'Union des Eglises, et nous rappeler : 1° les *origines* et les *causes* de la désunion ; 2° les *efforts* tentés jusqu'ici pour obtenir l'Union ; 3° les *résultats* obtenus ; 4° donner une *rapide bibliographie* qui nous indique les Revues ou les livres qui nous permettraient de nous documenter sur ce sujet ?

R. — Voir ce que nous avons dit ces années-ci, à plus d'une reprise, de Calvet, *Le problème catholique de l'Union des Eglises,* 2 f. 25, de Gigord ; — Quénet, *L'Unité de l'Eglise,* 4 f., de Gigord ; — Bousquet, *L'Unité de l'Eglise et le schisme grec,* 8 f., Beauchesne ; etc. — La bibliographie du sujet est immense, depuis surtout Léon XIII : nous l'avons dressée ici régulièrement, au fur et à mesure. Et nous-mêmes avons donné une série très abondante d'articles sur ces questions : la réunion en formerait certainement une bonne dizaine de volumes. Ce sont des questions complexes et qui ne se traitent pas en résumés brefs, dont la brièveté même ne saurait tenir compte des nuances. Le simple sommaire des articles publiés ici remplit, dans notre IIe et notre IIIe Série de *Tables générales,* respectivement plus de 10 et de 8 colonnes. Et il ne se passe pas d'année où nous ne tenions nos lecteurs au courant des données essentielles

*(Voir la suite p. 254)*

**HARMONIUMS ALEXANDRE ROUSSEAU**
Modèles d'Eglises, clavier transpositeur.
Modèles portatifs pour écoles et missions.
**GILBERT.** Mon fse en 1840. Médaille d'or Exposit. Univle 1900. — R. C. Seine 47.805
— 115-113, RUE DE VAUGIRARD, PARIS — Succle : 1, RUE MADAME (St-Sulpice)

**PIANOS GILBERT** à cordes croisées

**ŒUVRE OUVRIÈRE** de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils.
Abbé TRONCHET, curé de Margon, Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.)

**Pour VIN DE MESSE**
*s'adresser en toute confiance à :*
M. le chanoine **JOUBERT,** propriétaire-récoltant
à LA ROCHE-CHÊNEDÉ Charcé, par Brissac (M.-et-L.). Timbre pour réponse

**L'Office général de Commission**
JUST POISSON, 37, rue de Lille, PARIS, 7e (R. C. Seine 55.713)
FOURNIT AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES :
Tous les **Ouvrages** français et étrangers ;
**Abonnements** aux Journaux et Revues franç. et étrang. ;
Exécution des **Reliures** de luxe et courantes ;
**Bibliothèques** paroissiales et scolaires. **Livres de prix ;**
Tous articles concernant **le Clergé et le Culte.** Objets de piété, bronzes et ornements d'Eglise, statues, médailles, imagerie, musique. — Circulaire *franco.* Renseignemts sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

**VITRAUX D'ART** MAISON **BESSAC**, à **GRENOBLE.**
Fondée en 1860. — *Renseignements gratuits.*
Commander ses vitraux EN HIVER c'est s'assurer leur livraison A LA BELLE SAISON

**FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES** Ancienne Maison Chambon-Durand
**Georges RONAT, successeur, Route de Paris, CHALETTE (Loiret)**

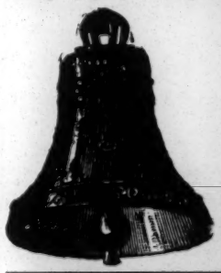

Maison fondée en 1860 R. C. Montargis 3.310

Bourdons, carillons, montures en tous genres, coussinets tourillons de tous systèmes. — Fournitures d'accessoires. — Sonnerie automatique par l'électricité. — Restauration de cloches fêlées, par le procédé **Chambon,** 10 ans de garantie, accords et tons très exacts. — Métaux de 1er choix. — Livraison rapide. — Références de tout 1er ordre. — Prix modérés.

LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc. fins d'éditions.
Joindre périodique gratuit

R.C. Seine N° 50.826

Notre Nom sur un INSTRUMENT DE MUSIQUE
*constitue une garantie absolue*
**J. Thibouville-Lamy & Cie**
68 bis à 72, rue Réaumur, PARIS
*La plus importante Manufacture*
d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE *du Monde*
Fondée en 1790
Fournisseurs de l'Armée et du Conservatoire National de Musique de Paris des Missions Étrangères et des Congrégations
*Demander catalogue et conditions confidentielles accordées aux Membres du Clergé*

**LIVRES** La **LIBRAIRIE UNIVERSELLE,**
*18, rue Mabillon, PARIS 6e,*
fournit rapidement les Livres de tous les Editeurs français.

**Si vous désirez installer une Sonnerie Electrique de Cloches,**
le système le plus simple, le meilleur marché et du fonctionnement le plus sûr, veuillez vous adresser aux
**Ateliers de Construction REISS et BACH,** Ingénieurs à Metz,
3, Rue de Verdun. Téléphone 159

**VINS DE MESSE**
SOCIÉTÉ ANONYME VITICOLE
**SEULE MAISON** du diocèse dont les Vins de Messe soient garantis liturgiquement purs par l'Evêché de Perpignan.
S'adresser : Abbé P.-C. Aujaleu, Espira-de-l'Agly (Pyr-Or.)

POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre
**ASTHME**
**Bronchite Chronique**
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
*GUÉRISONS RADICALES* dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.
Mr CH. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

**Vous pouvez préparer avec les**
# Œufs granulés Layton
**les mêmes omelettes, œufs brouillés, sauces, crêmes, gâteaux, puddings, entremets, qu'avec les œufs en coquille.**
**Les œufs granulés**
# "LAYTON"
**Garantis absolument purs**
**sont en vente dans toutes les Maisons d'Alimentation**
**VENTE EN GROS : Etablissements JOHN LAYTON, 15, rue du Louvre, PARIS.**
Registre du Commerce Paris N° 64-364.

relatives à ces sujets : cette année encore, n° du 21 mai, et un autre article est en préparation, qui paraîtra avant la fin de l'année. En fait de Revues, les meilleurs articles paraissent dans les *Etudes* et dans les *Echos d'Orient*, comme le savent nos lecteurs. Les *Echos d'Orient*, notamment, sont une mine indispensable (Paris, Bonne Presse).

---

Q. — Mon bail du presbytère expirait le 1er octobre ; il n'a été ni dénoncé ni renouvelé, et le texte du bail expiré ne contient aucune clause à ce sujet. Je suis donc occupant du presbytère sans bail. Ne puis-je pas invoquer la tacite reconduction ?

R. — Non, la tacite reconduction ne peut pas être invoquée par les locataires des presbytères, parce que ces baux sont soumis à des formalités spéciales. Vous avez une simple jouissance de fait, que le maire ou le préfet fera cesser quand il voudra. Néanmoins, vous serez tenu de payer le temps de cette occupation, en prenant pour base le prix annuel stipulé dans le bail expiré. (Cf. *Jurisprudence* du 20 oct. 1910, p. 406 ; du 18 mai 1911, p. 79).

---

Q. — Je suis curé dans un pays de forêts, et bien souvent je serais curieux de « cuber » un arbre. Est-ce qu'il n'y a pas des barèmes qui donnent ces calculs tout faits ?

R. — Didier Goyard, *Nouveau Traité de solivage métrique des bois en grume*, in-18 de 56 p., chez Lebois frères, imprimeurs-éditeurs, à Bar-sur-Aube ; — Montaudry, *Traité de cubage des bois ronds et équarris*, in-18 de 128 p., P. Vivès, 66, rue Gambetta, Toulouse ; — Godard et Périnet, *Tarifs métriques pour la réduction des bois en grume* (16e édit. 1925), in-12 de 160 p., 8 f., au journal *Le Bois*, 163, rue St-Honoré, Paris 1er ; — Adrian, *Cubage des bois abattus*, 12e édit., in-12 de 220 p., 6 f., Paris, Berger-Levrault ; — Peupion. *Tarif de cubage pous les arbres sur pied*, in-12 de 105 p., 5 f. 75, *ibid.*

---

Q. — Ayant à faire un rapport sur la *mémoire*, je vous serais très reconnaissant si vous vouliez bien m'indiquer quels auteurs je dois consulter.

R. — Voir Julliot, *Education de la mémoire ;* Dugas. *La mémoire et l'oubli ;* Pieron, *L'Evolution de la mémoire*, trois volumes de la Bibliothèque de Philosophie scientifique de l'éditeur Flammarion ; — Th. Ribot, *Maladies de la mémoire*, in-16, environ 4 f., Alcan.

---

Q. — La neurasthénie devient une maladie commune. Entre confrères, nous en parlons quelquefois. Naguère, l'un de nous disait : « D'une manière générale, au moins dans le peuple, on se fait une fausse idée de la neurasthénie. Sont nombreux ceux qui croient encore que ce n'est pas une maladie. On ne voit dans les neurasthéniques que des malades imaginaires, des victimes de la sorcellerie, des individus qui ont une tendance à abandonner le bon Dieu et le bien. Souvent ils sont maltraités même par leurs parents. » Pourriez-vous nous indiquer des livres aptes à nous éclairer, à nous apprendre à les soulager ?

R. — Voir Dr Albert Deschamps, *Les maladies de l'Energie : Asthénies générales*, et *Les maladies de l'Esprit et les Asthénies*, Paris, Alcan, ouvrages classiques en l'espèce et dont vous pourrez vous faire une idée en revoyant les comptes rendus développés qui en ont été donnés ici, 1909, p. 573, et 1920, p. 554-6. — Voir aussi ce que nous avons dit, à plusieurs reprises, des 3 vol. de *Médications psychologiques* du Dr Pierre Janet, Paris, Alcan. — Ne pas oublier les excellents volumes de l'abbé Arnaud d'Agnel et du Dr D'Espiney, *Direction de Conscience : Psychothérapie des troubles nerveux*, 10 f., et *Psychologie et Psychothérapie éducatives*, 12 f., Paris, Téqui : ouvrages qui, étant le fruit de la collaboration d'un prêtre et d'un médecin, sont par là-même dans les meilleures conditions pour mettre toutes choses au point.

---

Q. — J'ai *Le Saint Evangile de N.-S. J.-C. ou les Quatre Evangiles en un seul*, avec notes, cartes et plans, du chanoine Weber. Mais il est hors d'usage et on ne le trouve plus en librairie (au dire des commissionnaires) ; pourriez-vous m'indiquer un ouvrage similaire avec notes aussi, mais un peu plus détaillées et plus savantes, si possible ?

R. — Nous avons dit, *couv.* du 6 mai 1920, p. 82, que l'on trouve toujours les vol. édités par le chanoine Weber, soit à l'Imprimerie St-Paul, à Bar-le Duc (Meuse) ; soit à la libr. Mignard frères, 38, rue St-Sulpice, Paris 6e ; soit chez Zech et Fils, éditeurs, à Braine-le-Comte (Belgique).

---

Q. — Le Curé d'Ars était chevalier de la Légion d'honneur (Monnin, t. II, p. 246). Y avait-il déjà dans le Catalogue des Saints des membres de la Légion d'honneur ? Ou est-il le premier légionnaire qui ait obtenu l'insigne honneur de la canonisation ?

R. — La création de la Légion d'honneur ne remontant qu'au 19 mai 1802, il est fort probable que le Curé d'Ars est le premier légionnaire canonisé.

---

Q. — Je désirerais me procurer les ouvrages de l'abbé Larfeuil ; quel en est l'éditeur ?

R. — Edités il y a près de cinquante ans chez Jouby et Roger, devenus ensuite Roger et Chernoviz, maintenant André Blot, 6, rue de la Salpêtrière, Paris 13e.

---

Je viens de recevoir et de lire le n° 32 (6 août 1925) sur le *Pater*. Je parcours la Bibliographie, et suis étonné de n'y point trouver : *Expositio in Orationem Dominicam juxta traditionem patristicam et theologicam*, disposita a Fr. Josepho Calasanctio Card. Vivès, O. M. Cap., Romæ, Typis Artificum a S. Josepho (1903), in-4° de 841 p., texte serré, matière abondante.

C'est en latin, mais ceci n'est pas un empêchement pour les prêtres qui étudient et méditent les commentaires sur le *Pater*. On a au moins le plaisir de lire les auteurs dans le texte même, et dans la langue de l'Eglise.

Permettez-moi de vous signaler, du même auteur le cardinal Vivès, et à la même librairie : *Expositiones SS. Patrum et Doctorum super Canticum* MAGNIFICAT, in-4° de 827 p. (1904) ; — *Summa Josephina ex Patribus, Doctoribus, Asceticis et Poetis*, in-4° de CXXX-560 p. (1907) ; — *Homiliarius Breviarii Romani*, 2 vol. in-4°, édition compacte, donnant le texte complet de l'homélie que le prêtre lit en partie dans son Bréviaire tous les Dimanches de l'année, et un sermon, commentaire de ce même Evangile des Dimanches, pour chacun des jours de la semaine. Recueil abondant de sermons des Saints Pères ; en latin toujours.

— P. 241 : En fait de prédication sur la liturgie, on peut signaler comme d'une bonne moyenne et faciles à utiliser les *Prônes liturgiques* de l'abbé Gaussens (archiprêtre à Bordeaux), in-12, 6 f., Paris, Gabalda. — A recommander aussi les autres volumes de son *Corps d'enseignement pastoral*, 4 vol. in-12 à 6 f. l'un, Gabalda. Ce sont sermons prêchés, par conséquent prêchables.

— P. 218 : La *Méthode élémentaire d'orgue, d'harmonie et de plain chant*, de J.-B. Bischoff, est toujours en vente chez Vitte, à Lyon, in-8, 18 f.

---

**Le Mystère de Noël**, par M. l'abbé Dupont. — Grand in-8 de 68 p., 5 f. — Chez l'auteur, 112, rue Bannier, Orléans.

Voici bientôt les fêtes de Noël. Dans nombre de paroisses et de patronages, on se préoccupe de préparer la séance traditionnelle où sont rappelés, pour

*(Voir la suite p. 258).*

Savoir pour agir

# Dictionnaire pratique des connaissances religieuses

**Documentation unique sur tout ce qu'un catholique doit savoir pour agir.**

Ecriture Sainte — Apologétique — Théologie
Liturgie — Droit — Histoire — Patrologie
Philosophie — Instituts religieux — Œuvres
Questions politiques, économiques, sociales
Education — Prédication — Sciences — Littérature
Pratique pastorale — Arts et Musique sacrés.

*« Excellent instrument d'étude. Puissant moyen d'apostolat. Œuvre vraiment pratique. »*
CARDINAL DUBOIS.

*« Belle et courageuse entreprise. »*
CARDINAL MERCIER.

COMPLET EN SIX VOLUMES

(Onze fascicules parus en douze mois)

**300 Francs**

port en plus

Avec facilités de paiement

**30 francs par trimestre**

Comptant 5 %

*Catalogue et spécimen chez votre libraire ou chez*

LETOUZEY & ANÉ

87, Bd Raspail, PARIS-VI

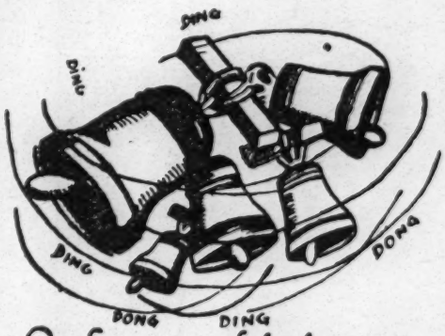


'Le Sonneur Électrique'
BREVETÉ FRANCE ETRANGER
L. A. WISLER INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR
62 RUE DES MARAIS, PARIS 10e
R.C. SEINE 110.732

# L'ALMANACH PAROISSIAL

de la BONNE PRESSE de l'OUEST, St-Maixent (2-Sèv.)
EST PARU. 27e année. Renseignements contre 0,30
—— Directeur : Chanoine J. GODET, Poitiers. ——

# VITRAUX D'ART RELIGIEUX

**GEORGES JANIN,** peintre-verrier
près l'église St-Pierre à NANCY (Meurthe-et-Moselle)
La plus importante MAISON de la Région de l'Est.
Fondée en 1835
Agréée par la Commission des Monuments historiques,
— par la Coopérative de Reconstruction des Eglises.
Fournisseur des Missions Etrangères — Etudes sans frais —

# HOSTIES et VIN de MESSE

*Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :*

« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé MAME, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

# ENGRAIS DEROME

**BAVAY (Nord)**
Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 2625

# LISEZ CECI

Mme L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.582

# VINS DE BORDEAUX

**GAUDRAP & Co** 31, Rue Borie, 31 — BORDEAUX —
MAISON RECOMMANDÉE
Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
*— Envoi gratis du Catalogue sur simple demande —*
R. C. Bordeaux 18.250 A.

# VITRAUX D'ART RELIGIEUX

CH. LORIN, Peintre-Verrier.
ATELIERS : 46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, r. de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre.
Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1921).

**GRANDE NOUVEAUTÉ :** La Vitre chimiq. perfectionnée, inusable, tirage illimité garanti. Prix réduits. A la P. H., chez Curé de Teloché (Sarthe).

Aux lecteurs et abonnés de l'*Ami*, **La Maison**

**P. VERMARE,**

***Aux ARTS RELIGIEUX,***

présente un nouveau modèle du

# Saint Curé d'Ars

dont la canonisation a été célébrée le 31 mai.

Cette œuvre exécutée d'après les documents les plus authentiques est un vrai portrait du **SAINT** représenté dans une de ses attitudes la plus familière, en méditation devant la statue de Ste Philomène.

Il est certain que ce modèle obtiendra dans le monde religieux le même succès que celui de

## Jeanne d'Arc "La Sainte"

dont la reproduction est donnée ci-contre.

**Tous renseignements et photos seront envoyés sur simple demande adressée à la Maison P. VERMARE « *Aux Arts Religieux* » 25, chemin de Francheville, à LYON.**

N° 211

N° **211** — **CHASUBLE** forme moyen âge sur damas toutes couleurs liturgiques. Croix et médaillon brodés soie nuancée et liséré or mi-fin. Galon et frange soie, doublure satin de Chine . . . . . *Frs* 885
La chape assortie . . . — 1.190
L'écharpe . . . . . — 315
La paire dalmatiques . . — 1.740
L'étole . . . . . — 155

N° 213

N° **213** — **CHASUBLE** forme moyen âge sur damas toutes couleurs liturgiques. Croix formée par un riche galon soie lampas, médaillon brodé soie. Petit galon et frange soie, doublure satin de Chine . . . *Frs* 570
La chape assortie . . . . — 670
L'écharpe . . . . . — 265
La paire dalmatiques . . — 950
L'étole . . . . . — 135

N° 215

N° **215** — **CHASUBLE** forme moyen âge sur damas toutes couleurs liturgiques, entièrement brodée soie nuancée. Au centre sujet brodé point lancé à l'aiguille. Galon et frange soie doublure satin de Chine . . *Frs* 1030
La chape assortie . . . — 1340
L'écharpe . . . . . — 395
La paire dalmatiques . . — 1820
L'étole . . . . . — 195

*Ces mêmes ornements sur damas tout soie avec broderie soie lisérée or doublure soie : 40 % en plus de ces prix.*

Adresser les demandes **Maison P. VERMARE**, 25, Chemin de Francheville, **LYON**

42e ANNEE (5e série) N° 44 29 OCTOBRE 1925

# L'AMI DU CLERGÉ

*Paraît à Langres, tous les Jeudis*

**Mgr F. PERRIOT**
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

**A. ROZIER**
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

## Un Apôtre : Le P. Limagne

(1872-1919)

### II. — L'Aumônier militaire

SOMMAIRE. — VI. La guerre. La vie d'un Collège à l'arrière. La mort d'un frère. — VII. Aumônier militaire à la 128e Division. La poudrière de Fleury. — VIII. En captivité. Mayence. Le Séminaire de Rennbahn. Rapatriement. — IX. Retour au front à la 59e. En prévention de Conseil de guerre. Chevalier de la Légion d'honneur. La mort d'une sœur. — X. Vers la tombe. L'immolation.

VI. — Les soudains prodromes de la tempête surprirent le P. Limagne en Belgique. Il n'eut que le temps de rentrer en hâte, impatient de savoir ce que la Patrie attendait de lui. Ce fut d'abord de recevoir au collège deux compagnies du 98e Territorial ; il les accueillit de façon à s'entendre promettre « une reconnaissance éternelle. » Dès que le comte de Mun eut organisé l'œuvre des aumôniers volontaires, le P. Limagne se mit sur les rangs ; mais, classé dans les services auxiliaires, il restait mobilisable, et, pour ce motif, sa demande ne fut point alors agréée. La France lui demandait de la servir sur place ; de son mieux il allait s'y employer.

Immédiatement, il se met en devoir d'assurer locaux et personnels pour la rentrée prochaine. Et le collège ouvre ses portes le 29 septembre. Le lendemain, à la messe du Saint-Esprit, le P. Limagne en termes vibrants trace aux élèves leur programme. Après un tableau saisissant des réalités de la guerre, dont l'éloignement atténue pour eux l'atrocité, il leur demande :

« Petits Français, qu'allez-vous faire pour la France ? — D'abord vous aller prier pour ceux qui luttent. Nous sommes leurs obligés... Soyez donc les Moïses de ces Josués... — Imitez les soldats dans leur effort pour se plier à une discipline qui est leur salut... — Et ensuite batailler ferme sur votre champ de bataille à vous : vos classes... Travaillez sans perdre une minute. C'est le devoir pressant, ne le discutez pas... — Ne dites point qu'il en coûte de la peine. Il faut aimer la peine ; non seulement comme une condition de succès, mais comme votre part de la peine de la France, pour acquérir des mérites, vous posséder vous-mêmes. N'acceptez pas seulement la mortification qu'entraîne votre condition d'écoliers ; ajoutez-y la privation volontaire des divertissements que nous vous prodiguions les années précédentes et qui ne seraient pas de mise en ce moment, et des privations personnelles qui seront votre secret, qui ménageront votre budget d'élève et dont vous ferez bénéficier les pauvres, les malades et les blessés... »

Ce programme ne restera point lettre morte ; à le faire passer dans la réalité, le P. Limagne consacre tous ses efforts !

Les uns après les autres, des anciens élèves de St-Joseph tombent au champ d'honneur. Chaque semaine, le mercredi, le Supérieur exalte leur mort et tire de leur vie une leçon. Le dimanche, à la grand'messe, il apprend à ses jeunes auditeurs à juger de la guerre, non d'après les préjugés courants, mais en chrétiens, à la lumière de la raison et de l'Evangile. Il est une pensée sur laquelle volontiers il insiste : « Ne croyez pas que la guerre transforme en or du plomb, en héros, des lâches. La guerre, comme tous les grands événements, met simplement en évidence ce que nous portons dans nos âmes à l'état de virtualités : notre laideur morale, si nous sommes des malheureux, notre héroïsme, si nous avons l'habitude du sacrifice. A la guerre, comme partout, on meurt comme on a vécu : vilainement pour les âmes de boue ou d'orgueil, royalement pour les cœurs généreux. »

Pour s'immoler dignement, en plein mérite au service de la Patrie, il faut donc apprendre à la bien servir, en vie, non seulement l'année scolaire, mais au cours même des vacances. Le 15 juillet, pour la distribution des prix, le P. Limagne prononce sur « le service en vacances » un discours qui, reproduit à 100.000 exemplaires par la librairie Lethielleux, fera le tour de la France.

Plusieurs enfants de familles belges réfugiées avaient été reçus à St-Joseph durant cette première année de guerre ; à la rentrée d'octobre, la petite colonne s'accroît d'un contingent notable. Afin d'accueillir ces exilés, le supérieur ne craint pas de refuser de nouveaux élèves français : « Pour ceux-là qui n'ont plus d'abri, disait-il, il faudrait renverser les murs. »

Les soucis multipliés qu'impose au P. Limagne la direction du collège en ces jours difficiles ne lui font point perdre de vue ses autres œuvres. L'heure sans doute n'est plus aux brillantes soirées des « Conférences ; » mais le « Cours supérieur de Religion » est plus que jamais opportun. Tous les huit jours le P. Limagne y présente « les Leçons de la guerre. » Au personnel de son « Œuvre ménagère » il demande des dévouements nouveaux. Trois des écoles se transforment en cantines pour la distribution de soupes-repas ; celle de la rue de

la Presle est spécialement affectée aux Belges venus d'Angleterre et aux Français du Nord ; elle devient le siège de l' « Œuvre des Réfugiés. » Mais les leçons d'économie ménagère ne cesseront point pour autant, car « ce n'est pas l'heure d'abandonner un enseignement qui permet aux femmes du peuple de tenir convenablement et à peu de frais leur ménage, lorsque les ressources sont réduites et les dépenses plus considérables. »

Compatissante aux épreuves des réfugiés, comment l'âme du P. Limagne ne serait-elle point ouverte à la sympathie affectueuse pour les souffrances des combattants ? Il réserve une partie de ses journées à écrire à ses amis mobilisés et à ses « petits du front. » Parmi ces derniers se trouve son frère Jean. De dix-neuf ans plus jeune que son aîné, Jean a été l'élève du P. Limagne ; il a fait la double expérience de la fermeté du Supérieur, de la tendresse du frère ; à tous deux il garde reconnaissance, filiale affection. Engagé volontaire au Maroc, après son congé il s'est fixé à Oran, s'y occupe d'assurances, de journalisme catholique et rêve de se donner aux lettres complètement. D'ailleurs chrétien fervent, ami de la prière, épris de la liturgie. Il a commencé la guerre comme maréchal des logis, aux chasseurs d'Afrique. Le 27 août, en Belgique, l'explosion d'un obus l'a blessé grièvement. Au sortir de l'hôpital, le convalescent refuse le congé d'usage. Chargé de former les recrues à Clermont-Ferrand, Jean Limagne obtient par des instances réitérées de retourner sur le front. De la région d'Ypres, fin novembre 1914, il écrit ces lignes qui peignent en lui l'homme et le chrétien : « Toujours en bonne santé. Il fait froid, mais on se couvre ; il tombe des obus, mais on se met de côté ; on a faim, mais on mange. Quoi de mieux ? » — « Je me confie entièrement en la volonté du bon Dieu et je Lui demande, s'il veut de moi maintenant, de m'enlever en bon état de propreté. Soyez sûr que si je meurs, ce sera en bon chrétien et en bon Français. Ne me pleurez pas, car j'ai la meilleure part, mais priez bien pour moi. »

Chaque jour le P. Limagne écrit à son « petit Jeannot chéri. » Le 6 mars, celui-ci lui annonce, par une lettre très belle, son passage imminent dans l'infanterie : « Hier, j'ai fait un sacrifice très grand..., l'abandon de près de cinq ans de ma vie de cavalier, de mon cheval, de mes habitudes, de mon milieu que j'aimais tant... Dans la cavalerie, j'avais beaucoup de chances de ne pas être tué. Dans l'infanterie, c'est un peu différent, mais cela n'entre pas en ligne de compte, car la vie ne vaut pas qu'on s'y cramponne à ce point. Je me sentirai plus fort, plus fier de tout mon sacrifice et je vivrai ma vie sans crainte de la mort... »

Nommé sous-lieutenant au 1er tirailleurs algériens, puis versé au 2e tirailleurs de marche, Jean Limagne se bat dans l'Oise. Les 6 et 7 juin, il prend part sur le plateau de Quennevières à une attaque victorieuse. Le 13, il écrit à son frère : « Tout à l'heure, je vais aller à l'église revoir Notre-Dame de Lourdes, notre Mère si belle et si bonne, la remercier, lui dire mon amour et ma reconnaissance. » Puis, c'est le silence. Le P. Limagne finit par apprendre que Jean a été vu blessé dans une tranchée, le 14, qu'il est cité à l'ordre du Corps d'Armée en ces termes : « S'est porté résolument en avant avec sa section et sous un feu très vif d'artillerie, pour renforcer une tranchée violemment bombardée. Par sa belle attitude a su maintenir le calme chez ses hommes, a été grièvement blessé, a disparu au cours du combat. » Sur le sort du jeune officier le colonel est pessimiste ; pour retrouver les traces du blessé, toutes les recherches demeurent vaines. L'illusion n'est pas permise. Le P. Limagne accepte le sacrifice ; mais son cœur saigne, douloureusement. Il écrit en juillet :

« Hélas ! vous devinez bien à qui je pense. A lui, toujours à lui, c'est affreux. Si je ne tenais pas à la tâche, de 4 h. 30 du matin à 11 heures du soir, je serais malheureux. Oui, malheureux. Et pourtant je ne récrimine pas. Je sais bien que partir ainsi est une nécessité, que faire brève et glorieuse course est une bénédiction, qu'habiter chez son Père, c'est régner pour toujours. Et il serait en mon pouvoir de faire que ce qui est ne soit pas, je dirais au bon Dieu, sans une hésitation : Que votre volonté soit faite. Oui, je sais tout cela, j'en suis sûr. Et je souffre pourtant beaucoup, au plus intime de mon être, là où les yeux étrangers ne peuvent voir. »

En septembre, le P. Limagne reçoit la cantine de son frère. Deux ans plus tard, à Heidelberg, lui arrivait une lettre trouvée par les Français sur la dépouille mortelle de Jean. Elle disait :

« Mon frère chéri, — Si cette lettre vous arrive, c'est que Dieu aura bien voulu de moi et vient de m'admettre à verser mon sang pour mon pays. J'espère qu'il m'aura fait la grande grâce de m'amener à Lui en état de pureté et qu'il m'aura permis de mourir en brave. Mes deux seuls désirs.

« Je voudrais, dans cette lettre qui sera la dernière, mettre tout mon cœur, toute ma tendresse, toute la reconnaissance que vous avez acquise par vos sacrifices, par tout ce que vous avez fait pour me faire ce que je suis.

« Vous le sentirez, mon grand frère bien-aimé, et vous garderez de moi, malgré ma jeunesse peu brillante, un souvenir attendri.

« Ma vie est bien peu de chose, mais depuis le début de cette guerre, je l'ai offerte au bon Dieu de tout mon cœur.

« Avant de quitter cette terre, j'adresse une pensée, la dernière, à ma chère petite fiancée. Notre amour n'aura connu que les choses douces et il sera resté un rêve pur. Qu'elle ne me pleure pas trop, car j'ai la meilleure part, et surtout qu'elle ne prenne pas le dégoût de la vie qui est une chose divine.

« Au père, dites que je l'aimais bien et que maintenant, près de notre chère maman, je pense toujours à lui.

« A Célestine et à Marie, qui sont les deux anges de notre foyer, dites ma profonde affection que la mort ne brise pas.

« Que mes derniers jours soient un exemple à nos neveux ; qu'ils vivent librement d'une vie droite, pour ne pas redouter le passage joyeux de la fin ; que mes nièces gardent le culte de la France pour le transmettre intact à leurs enfants.

« A nos amis et amies, répétez mon dernier souvenir et la reconnaissance que j'emporte du charme qu'ils ont mis dans ma vie.

« Et vous, mon bon, mon très cher frère, ne me regrettez pas. Si je suis parti, c'est que Dieu a jugé, pour mon bonheur, le moment propice. Puisque vous êtes ici-bas un de ses interprètes, priez-Le bien pour qu'Il ne me juge pas trop sévèrement.

« Que personne ne porte mon deuil ; il faut bannir toute idée de tristesse d'une mort qui est un suprême honneur.

« A vous, mon très cher, je garde mon dernier et mon plus ardent baiser.

« Votre Jeannot.

« Vive la France !! »

Parmi les lettres d'adieu écrites par les soldats de la Grande Guerre, en est-il beaucoup de plus élevées, d'aussi touchantes ? Ces lignes, en tout cas, montrent la noble beauté de cette âme que les deux frères, l'élève et son éducateur, ensemble avaient « sculptée. » A ce titre on nous pardonnera de l'avoir intégralement transcrite.

VII. — La mort de son jeune frère ne fit qu'aviver chez le P. Limagne le désir de prendre sa part des souffrances du front. Aussi résolut-il, malgré sa vue, de ne formuler au conseil de révision aucun motif de réforme. A la fin d'octobre 1915 il est mobilisé.

Le 27, il fait ses adieux à ses élèves : « J'ai peut-être trop parlé jusqu'à ce jour, dit-il en substance, il est temps que je vous donne l'exemple. » Après quinze jours passés au dépôt de la 13e Section d'Infirmiers, à Clermont-Ferrand, il est envoyé au Puy, à l'Hôpital auxiliaire no 5, dirigé par les Dames de la Croix-Rouge. Mais il rêve d'autres horizons, du champ de bataille et de son apostolat : « Ni la caserne, ni l'hôpital, écrit-il, ne sont l'affaire du prêtre. Nous sommes des ouvriers directs de la grâce ; il me tarde de revenir à cette fonction. » Le 16 décembre, il reçoit sa nomination d'Aumônier volontaire à la 128e Division d'Infanterie ; le 21, il part pour le front de Lorraine.

La 128e a comme aumônier titulaire M. l'abbé Quénet, du diocèse d'Amiens. Le P. Limagne le supplée d'abord auprès du 37e et du 81e Territorial. Puis entre eux un arrangement intervient : il est entendu que tous deux s'occuperont de la Division entière, mais que le P. Limagne donnera particulièrement ses soins à la 255e Brigade. Elle comprend les 167e et 168e Régiments d'Infanterie, formés à Toul ; c'est à ces troupes d'élite que le nouvel aumônier va consacrer son dévouement et son zèle pendant six mois.

Nous ne saurions suivre le P. Limagne dans les péripéties de sa nouvelle existence. Nos lecteurs le feront dans le récit, très vivant, du P. Gobillot. Ils y trouveront un tableau saisissant de la journée ordinaire de l'aumônier. Commencée dès trois heures du matin par les exercices religieux du prêtre, elle se passe à courir les boyaux et les tranchées et se termine, vers 10 ou 11 heures du soir, au presbytère de Bénaménil, par l'expédition rapide d'un courrier volumineux.

Au cours de ses randonnées, le P. Limagne distribue à tous, officiers, soldats surtout, les menus cadeaux dont, le matin, il a bourré ses poches, deux musettes de toile et une énorme sacoche de cuir noir. Les libéralités de ses anciens élèves, des pensionnats de Montluçon, de ses amis, de ses connaissances — il en a jusqu'en Amérique, — ne cesseront de ravitailler ce magasin ambulant. En même temps qu'il y puise, l'aumônier tire de son cœur le bon et doux sourire, le mot affectueux, la parole de foi qui touche, éclaire, réconforte.

La générosité du P. Limagne est vite légendaire ; sa bravoure, de bonne heure, le devient pareillement. Elle lui vaut, deux mois après son arrivée, cette citation à l'ordre de la Division : « Le 12 février 1916, a tenu à parcourir les tranchées de première ligne bouleversées par un violent bombardement d'artillerie lourde et de minenwerfer. En dépit du danger, s'est porté d'abri en abri sous le feu ennemi pour exercer les fonctions de son ministère et réconforter les hommes blessés ou ensevelis. »

Mais plus encore que ses libéralités et son courage, la douceur du P. Limagne, sa bonté, son dévouement inlassable lui gagnent tous les cœurs. Les témoignages abondent de cette universelle sympathie. Il est impossible de les citer ici, comme de relever dans le détail les actes, touchants ou héroïques, qui l'ont motivée. Nous ne saurions non plus nous attarder au ministère sacerdotal du P. Limagne, soit auprès des troupes au repos, soit au bénéfice de la population civile, tant à Bénaménil que dans les paroisses voisines. A l'approche de la fête de Pâques, son zèle et son éloquence se donnèrent libre carrière dans une sorte de mission. Dieu bénit ses efforts et il eut la consolation de voir plus de la moitié de ses soldats s'approcher de la Table Sainte.

Mais il est dans la vie militaire du P. Limagne deux traits sur lesquels on nous pardonnera d'insister, car ils le caractérisent. C'est tout d'abord l'idée qu'il s'est faite de sa mission. Aumônier divisionnaire, il ne croit pas devoir réserver son ministère aux ambulances du G. B. D. et moins encore à l'Etat-Major : à ses yeux, les secours religieux leur sont suffisamment assurés, à l'heure du péril, par les prêtres brancardiers. Il entend se joindre sur la ligne de feu aux aumôniers de bataillon, seconder, soutenir et diriger leur zèle. Parmi les combattants, il ne négligera pas les officiers ; la distinction de son esprit, sa large culture lui ménagent auprès d'eux ascendant en même temps qu'accès facile ; aussi comptera-t-il dans leurs rangs des amis nombreux et fidèles. Mais il saura, tout en la tempérant de la plus parfaite bonne grâce, mettre dans le commerce avec les chefs une réserve discrète. C'est, peut-être, mortification de ses goûts naturels ; c'est surtout inspiration de la prudence et du zèle. Il veut ainsi, non point conquérir une popularité d'aloi douteux, mais prévenir des défiances instinctives et ménager son influence auprès des simples soldats, de ces humbles auxquels il a résolu de donner la plus large part de son activité sacerdotale et de son dévouement charitable.

Un autre trait distingue, dans le P. Limagne, l'aumônier divisionnaire : c'est une incomparable bonté pour les prêtres de ses régiments et le souci qu'il prend de leur sanctification. « Mon grand rôle, disait-il à l'un d'eux, étant donné ma mission, est d'être le soutien de mes prêtres disséminés ici et là, d'être leur office d'approvisionnement moral et matériel. Le champ est trop vaste. C'est par eux surtout que je puis agir. » De fait, il laisse aux aumôniers de bataillon la plus large initiative, les met en vedette à l'occasion, en prenant les responsabilités pour lui-même. Dans ses subordonnés il continue à ne voir que des confrères. Il les visite fréquemment, leur apporte le réconfort de sa cordialité, de ses encouragements et sait y joindre les menus cadeaux qui doivent adoucir la dureté de leur existence. D'accord avec l'abbé Quénet, il groupe périodiquement tous les prêtres de la Division pour une journée sacerdotale. Son zèle y ménage les divers exercices de la récollection mensuelle ; sa charité y prépare de fraternelles agapes, aussi copieuses que le permettent les ressources du ravitaillement local. Là, et plus encore dans le commerce intime avec certaines âmes, il laisse librement rayonner la sienne et répand autour de lui le parfum séducteur du Christ Jésus. Aussi tous les prêtres qui le connurent alors ont-ils gardé de lui un souvenir impérissable. Un d'eux — et nous savons personnellement à quel point son témoignage reflète une conviction profonde — écrira plus tard au biographe du P. Limagne : « Tout le bien qu'on dira de lui ne donnera encore qu'une faible idée de sa grande et belle âme. C'est de lui qu'on peut dire, dans toute l'acception du mot, qu'il était une « âme » et qu'il a passé parmi nous en faisant le bien... Je ne fais que répéter après tant d'autres son trait caractéristique : c'était un saint prêtre. On voyait en lui *le prêtre partout* et il faisait bon le voir. » Revenant à la charge quelque temps après, le même témoin ajoutait : « Dites bien à quel point il a été bon pour ses prêtres. »

Bon, redisons-le, il le fut pour tous et, comme les prêtres, les laïques, fussent-ils incroyants, ne purent se soustraire à l'ascendant de sa haute vertu et de sa piété. Le P. Gobillot cite, à ce propos, de nombreux témoignages, émanant spécialement de médecins militaires. Détachons le plus court ; il est du Dr Archambault : « Je l'ai toujours considéré comme un saint. Lorsque nous voulions le définir entre nous, nous disions : « C'est un apôtre. »

Le 9 juin 1916, la 128e Division quittait le secteur de Reillon ; le 29, elle s'embarquait pour Verdun. Quand elle y parvint, la dernière attaque massive, suprême espoir des Allemands, était déclanchée depuis huit jours contre la forteresse, sur le front Thiaumont-Fleury-Souville.

Dès leur arrivée, les régiments entrent en ligne. L'activité de la 255e Brigade se concentre autour du village de Fleury. Le principal poste de secours est à quelque distance, dans une poudrière souterraine. Le P. Limagne se partage entre les blessés évacués dans les casemates et les combattants des premières lignes. Dans les allées et venues, à travers le fameux Ravin des Vignes, il risque constamment sa vie. La nuit, il redescend à la caserne Marceau. Le soir du dimanche 9 juillet, le médecin-chef du G. B. D. le mande en cet asile et veut l'y retenir. Lui insiste pour retourner au péril ; le Dr Janot finalement s'incline et l'embrassant lui dit : « Monsieur l'Aumônier, vous êtes un brave ; allez où votre cœur vous appelle. » Et le P. Limagne regagne la poudrière.

Le lendemain 10, les Allemands déchaînent sur nos lignes un bombardement effroyable, obus de tous calibres dont beaucoup porteurs de gaz asphyxiants. C'est un vrai déluge de fer et de feu. Après s'être prodigué aux blessés du souterrain, le P. Limagne affronte cette tempête pour gagner le champ de bataille. Il y reste deux heures. Au retour un obus de gros calibre tombe à côté de lui et projette une pierre qui le renverse évanoui. « Une fois, écrira-t-il plus tard, ayant reçu une pierre dans le dos, j'ai fait le tunnel. Je croyais déboucher en pleine lumière éternelle... Je me suis réveillé sur la lèvre énorme d'un trou d'obus. J'ai eu un « zut » de déception qui m'a fait rire et m'a guéri de ma contusion. Sous mes yeux il y avait tant de douleurs que la mienne s'est noyée dans le tas. » En fait, il souffrait cruellement des reins, du dos, du bras gauche. Rentré au souterrain, il eut le courage de n'en rien dire et refusa les soins que lui offrait le Dr Solirène, frappé de sa pâleur. Les suites douloureuses de cette blessure se feront sentir vivement plus tard et le contraindront à en parler.

A l'aube du lendemain, la canonnade s'est ralentie. On fait partir vers l'arrière les blessés capables de s'y rendre à pied. Tout à coup vers sept heures des cris retentissent : « Les Boches ! voilà les Boches ! » Ils déferlent, en effet, des talus ; déjà ils sont à la porte de la poudrière, fusils et lance-flammes en main, prêts à faire tout sauter. Deux médecins qui parlent l'allemand expliquent que c'est là un poste de secours. L'officier ennemi, un lieutenant bavarois, fait baisser les lance-flammes et les fusils. Les soldats valides que le souterrain renferme, compagnie hors rang, musiciens, territoriaux, sont poussés vers les lignes allemandes ; les blessés et le personnel sanitaire sont consignés dans la grande casemate du centre ; devant la porte un factionnaire armé monte la garde : c'est la captivité.

Les longues heures de cette triste journée s'écoulent lentement, lourdes du sentiment de la défaite, angoissées par le péril imminent. Car, au dehors, la lutte fait rage et le lieutenant a déclaré : « Je ne suis pas sûr de garder la position ; alors, s'il le faut, je ferai sauter la poudrière. » Mais, au milieu du silence accablé, la douce voix du P. Limagne s'est élevée, aimante et sereine, ranimant les courages, ouvrant derrière la perspective des corps déchiquetés les horizons de l'éternelle vie. Et dans

les cœurs réconfortés l'épouvante a fait place à une chrétienne résignation.

Le sacrifice accepté ne sera pas consommé. Vers dix heures du soir, médecins et aumônier, à deux exceptions près, désignées par le sort, sortent du souterrain, avec le reste du personnel sanitaire et les blessés transportables et sont chassés dans la direction du fort de Douaumont. Il n'est qu'à trois kilomètres ; il faudra trois heures pour l'atteindre, car une contre-attaque française est amorcée. Ce que fut cette marche tragique, en pleine nuit, sous les rafales de nos propres obus, de quelle charité vaillante le P. Limagne y fit preuve, il faut le lire dans le récit du biographe ; rien de plus lugubre et de plus émouvant.

Du fort de Douaumont, les prisonniers furent conduits à Chaumont, puis à Romagne et à Damvillers, enfin à Stenay, où il passèrent une journée dans une geôle infecte. Le 16 juillet, ils débarquaient à Mayence et ceux qui avaient rang d'officiers étaient conduits à la citadelle pour y être internés.

VIII. — On a tout dit sur l'existence en captivité, sur les humiliations du « saloir » à l'entrée et à la sortie de chaque camp, sur les privations et les souffrances de la vie quotidienne. Nous ne referons pas un tableau suffisamment connu. Voyons seulement comment le P. Limagne sut accepter et utiliser l'épreuve.

Au début il souffrit beaucoup. De la faim d'abord. Les colis n'arrivaient pas encore. Du menu servi au réfectoire lui-même disait un jour : « *Totum in potentia et nihil in actu !* » Sous la privation, l'épuisement de son corps surmené depuis de longs mois se faisait péniblement sentir. Les suites de sa blessure lui causaient, d'autre part, des douleurs continues et lancinantes et il dut s'en ouvrir enfin aux médecins ses amis.

L'une des épreuves les plus dures pour l'officier captif, libre de son temps, c'est l'ennui. Le P. Limagne ne sera pas sans souffrir d'abord de son inaction relative. Aussi, quelque temps après son arrivée renouvelle-t-il la demande, faite par lui à l'arrière des lignes allemandes, d'être affecté à un camp de simples soldats français. La requête, enregistrée, restera sans réponse effective. En attendant ce départ problématique, l'aumônier utilise de son mieux ses loisirs. Il réalise pour son propre compte le programme qu'il a tracé, le 22 juillet, aux prêtres et séminaristes-officiers du camp, en présidant leur retraite mensuelle : « La vie extérieure, leur disait-il, épuise la vie intérieure. Son intensité est parfois un danger. On rêve, aux heures agitées, d'un temps, d'une solitude, où l'on se reposerait, où l'on prierait, où l'on rentrerait en soi, où l'on s'élèverait à Dieu. Nous avons ce temps. Il faut en profiter. — Pour quoi faire ? — 1° Pour prier... — 2° Pour réfléchir... — 3° Pour nous mortifier. La mortification dont il s'agit, consiste tout simplement à bien accepter notre vie présente et à en surnaturaliser les épreuves... — 4° Pour être apôtres. Prêtres, nous le sommes toujours et pour toujours. Marque ineffaçable qui nous tire à part, notre sacerdoce nous retient toujours à notre œuvre qui est de faire connaître Dieu. Préparons la venue des âmes à Dieu, en nous révélant les plus simples, les plus serviables, les plus aimables des compagnons d'infortune... » En lisant le schéma de cette allocution dont nous n'avons pu extraire que quelques lignes, on comprend qu'après avoir entendu le P. Limagne, les autres prêtres qui jusque-là présidaient à tour de rôle la récollection du mois, aient tous, pour le lui laisser, décliné cet honneur.

Le 30 juillet, l'aumônier de la 255e a prêché pour la première fois au cours du service dominical et il n'a pas craint de faire entendre la fière voix du patriotisme. Bientôt il devient l'orateur préféré. Et cependant il n'hésite point à traiter devant cet auditoire, plutôt mêlé, de la grâce, de la réalité et de la sublimité de la vie divine qu'elle nous communique et développe en nous. Mais sa parole est si chaude ; il y a tant de logique et de vigueur dans ses arguments ! Plus d'un officier trouve là son chemin de Damas. Ceux qui déjà sont pratiquants aiment à ouvrir leur conscience au P. Limagne. Convertis ou chrétiens de vieille date subissent avant tout l'ascendant des vertus de l'apôtre.

Celles-ci rayonnent comme jadis au front de Lorraine. Elles font bien vite la conquête de ses compagnons de chambre. « Dès les premiers jours de la vie commune, écrit l'un d'eux, je fus frappé par la douceur, l'affabilité de l'abbé Limagne, dont la présence seule était pour toute la chambrée un réconfort dans les premiers temps de réclusion. Bien que protestant, j'ai eu avec lui de fréquents entretiens où j'appris à connaître les hautes idées morales de celui qui était, pour chacun de nous, un ami, un conseiller. »

Dès que les colis commencent à lui arriver de France, — et ils viennent nombreux, — le prisonnier reprend ses libéralités du front. Il met à offrir tant de délicatesse qu'on accepte, pour ainsi dire, sans s'en apercevoir et ..., ajoute un officier, « sans se demander si lui-même a mangé quelque chose. » Les humbles sont ses privilégiés ; mais soucieux de fuir la popularité, il fait passer ses dons aux ordonnances du camp par une autre main, avec consigne de taire son nom.

Le P. Limagne devient ainsi promptement l'objet de la vénération universelle. « Au camp de Mayence, dit le lieutenant Chichery, il était considéré comme un saint par nos officiers prisonniers, aussi bien par les mangeurs de curés que par les catholiques, tant son rayonnement était puissant. » Les officiers allemands eux-mêmes n'y échappaient pas complètement. L'influence de ce prêtre, sa dignité, sa correction, sa réserve, tout, jusqu'aux spirituelles malices de ses lettres, leur en imposaient.

Est-il besoin de le noter ? l'ancien Supérieur de Montluçon n'oublie ni ses élèves, ni ses collaborateurs, ni ses amis. Aux uns et aux autres il écrit

des lettres admirables où se reflètent les dispositions intimes de son âme. « Ma joie, dit-il aux professeurs de St-Joseph, c'est de pouvoir parler sans cesse de Notre-Seigneur et de vivre librement en sa compagnie. En toute vérité, je ne suis pas à plaindre. » Et à l'abbé Thellier de Poncheville il écrit : « Ma vie depuis trois mois ? Assez mouvementée en juillet, très calme depuis qu'elle est prise dans les fils de fer, très heureuse au fond. Il n'est que de vouloir ce que Dieu veut, pour être en paix et même en joie. Je l'ai voulu aisément... sauf le départ pour Mayence. J'aurais préféré le départ pour l'éternité. J'y comptais, j'avais tout préparé, même les lettres de congé aux amis, que mon ordonnance devait envoyer, ma mort connue. Et vous ne saurez jamais, n'ayant point reçu cette lettre, combien je vous aime. »

Malgré le bien qu'il opérait à Mayence, le P. Limagne n'avait point renoncé au désir d'être affecté comme aumônier à un camp de soldats. Au début de novembre, il est appelé à la Kommandantur et apprend que ses vœux auront cette fois prompte satisfaction. « Vous êtes, ajoute l'officier, nommément demandé par M. le professeur Schmidlin pour le camp de Münster. » Schmidlin ? ce nom ne dit rien au prêtre français : il souhaiterait savoir ce qu'attend de lui ce professeur. L'officier téléphone à Berlin et bientôt apprend à l'aumônier qu'il sera chargé du Séminaire français installé au camp de Münster. L'institution est suspecte au patriotisme du P. Limagne. Il refuse catégoriquement ; il a demandé à être aumônier de soldats et non point professeur.

Au bout de quelques jours, le prisonnier croit l'affaire enterrée. Mais le 28, à 5 h. du soir, il est averti qu'il doit être prêt à partir pour 6 heures. Le moment venu, il est poussé au « saloir, » où il doit subir une fouille révoltante. Le lendemain matin, au départ, le capitaine qui a commandé cette ignominie ose lui tendre la main en souriant. Le religieux retire vivement la sienne, se redresse et fixant l'officier : « Non, non, c'en est trop, cette fois ! »

Le P. Limagne pensait partir pour Heidelberg, en vue du rapatriement : il apprend dans le train qu'on l'achemine vers Münster.

Aux abords de cette ville se trouvaient trois groupements considérables de prisonniers. Le camp nº II, dit de *Rennbahn*, renfermait environ 12.000 hommes, de toutes nationalités, captifs de guerre, civils du Nord ou de la Belgique. Un de ses traits caractéristiques était la présence, en son enceinte, d'une sorte de séminaire. L'institution devait son origine première à une circonstance fortuite. Un lieutenant d'artillerie, le P. Rochereau, religieux Eudiste et professeur de Grand Séminaire en Colombie, avait demandé à l'aumônier officiel allemand des camps de Münster d'être affecté à Rennbahn pour s'occuper des séminaristes qui s'y trouvaient internés. Cet aumônier était un Alsacien, M. Schmidlin, professeur de théologie catholique à l'Université Westphalienne. Il avait, à ce titre, mais par surprise, affirmait-il — et cela semble vrai, — signé le Manifeste des intellectuels allemands. Le patriotisme germanique n'excluait point chez lui l'intelligence et le respect des sentiments contraires. Bon prêtre, épris de l'Œuvre des Missions, il trouva dans son zèle sincère pour l'Eglise une inspiration originale : ce fut de grouper à Rennbahn tous les séminaristes captifs relevant de l'Inspection de Münster, voire, s'il se pouvait, tous ceux du royaume et de les organiser en miniature de convict et d'université. A force de démarches et de persévérance, il réussit partiellement. A la fin de novembre 1916, le Séminaire de Rennbahn fonctionnait depuis près de onze mois. Il comprenait alors plus de 70 élèves, originaires de tous les coins de la France, se rattachant à 21 diocèses et 17 congrégations religieuses. C'étaient, pour la plupart, des sergents, avec un sous-lieutenant et deux aspirants. Parmi eux beaucoup de licenciés, quelques vocations tardives. Ces derniers formaient une section à part, une sorte de Petit Séninaire. Dans ce milieu composite s'était formée « une atmosphère de régularité, de dignité, de piété... Le charme du groupe, sa force attractive, la joie qui y régnait, provenaient de cette charité qui met tout en commun, colis, peines, études, gaieté, et qui embellissait toute chose, l'installation matérielle, l'organisation intérieure, jusqu'aux épreuves. »

Au cours de l'automne, trois des professeurs avaient été rapatriés comme sanitaires. C'est pour combler les vides que M. Schmidlin avait demandé à l'autorité militaire le P. Limagne, avec l'arrière-pensée de le substituer au P. Rochereau, mal vu de la Kommandantur, dans la direction de l'œuvre. Son étonnement fut grand quand, le 30 novembre au matin, il apprit par téléphone, du général commandant Rennbahn, le refus du religieux, arrivé la veille au camp. Au bout du fil, il tempête, il objurgue le nouveau venu. Quelques heures après, il accourt à bicyclette et la discussion reprend sur un ton plus calme. L'aumônier expose ses vues sur le séminaire, ses craintes au sujet du P. Rochereau. Le P. Limagne pose ses conditions et, les voyant acceptées, se résigne, non à diriger, mais à donner son concours. A son tour, le P. Rochereau offre à son aîné de lui céder la première place. Le P. Limagne refuse, il accepte seulement d'être le directeur spirituel du séminaire, d'y faire des cours d'Ecriture Sainte et de morale et la critique des conférences données par les élèves.

A peine arrivé, le nouveau collaborateur inaugure son ministère en prêchant, du 1er au 8 décembre, une retraite aux séminaristes. Captivés par sa parole, conquis par son zèle et sa bonté, la plupart le choisissent comme directeur de conscience. La sûreté de son coup d'œil, la netteté de son jugement, plus encore son exquise bonté, faite d'une surnaturelle tendresse, assurent à son ministère individuel auprès de ces âmes d'élite, durement éprouvées, une efficacité puissante et durable. A son commerce, les doutes, les hésitations

se dissipent, les courages abattus se réconfortent. « Il se dégageait de sa personne, écrit l'un de ses dirigés, comme une vertu rayonnante qui allégeait les difficultés et décuplait les forces. »

Chaque soir, le P. Limagne donnait à l'ensemble de la communauté la lecture spirituelle. C'était pour les séminaristes l'heure impatiemment attendue. « Sa parole, dit un ancien normalien, l'abbé Coutan, toujours sûre et aisée, souvent pittoresque et piquante, nous tenait en éveil; nous profitions de ses remarques judicieuses, fondées sur la connaissance du clergé et de la jeunesse; nous étions élevés peu à peu par les pensées que nous suggérait son âme grave et méditative. » — « Heures inoubliables, écrit un autre auditeur, où le bon Père nous arrachait à la tristesse et au découragement, ces fruits amers de la captivité! Ah! qu'elles exprimaient bien la noblesse, la fierté et la liberté de sa grande âme, au milieu même des vilenies, des humiliations et des contraintes que lui imposaient les circonstances et les hommes! »

Au point de vue de l'enseignement, le P. Limagne était chargé du cours spécial de morale à l'usage des diacres. De plus, il professait l'Ecriture Sainte. Il prit comme sujet de cours S. Paul. Après avoir exposé la vie de l'Apôtre, d'après les Actes, il commenta les Pastorales, puis aborda l'étude de l'Epître aux Romains. Ses leçons étaient soigneusement préparées et, pour les parties plus importantes, rédigées par écrit. Sans négliger les questions critiques, il s'attachait à l'exégèse proprement dite, visait à pénétrer la pensée du texte et à la présenter dans son relief puissant. Epris, comme S. Jean Chrysostome, de ce « grand vivant » que fut l'Apôtre, il cherchait à saisir dans le cœur de Paul les battements du cœur de Jésus et à faire passer dans les âmes ce rythme vivifiant. A ses disciples de circonstance il sut ainsi communiquer le goût de la divine Ecriture, ce qui, suivant Léon XIII, est l'objectif d'un bon cours d'exégèse : *quo veluti specimine allecti discipuli et edocti cetera ipsi perlegant adamentque in omni vita.* (Encycl. *Providentissimus).*

Le jeudi, dans la matinée, les séminaristes, à tour de rôle, donnaient une conférence semi-publique. Le P. Limagne avait mission d'apprécier ces débuts oratoires. Il le faisait dans la lecture spirituelle du soir. Sa critique, pleine de finesse et tempérée d'indulgente bonté, mettait au point le sujet traité, tout en donnant à l'orateur novice des indications précieuses.

Le P. Limagne avait également la haute main sur la section des Vocations tardives. L'enseignement y était donné par de jeunes licenciés; le directeur sut leur laisser une large part d'initiative, se bornant à coordonner leurs efforts et à en contrôler les résultats.

Est-il besoin de l'ajouter? à son double labeur de direction spirituelle et d'enseignement le P. Limagne prit goût promptement. Le jour de Noël, rappelant à cette jeunesse d'élite la déception personnelle que lui avait apportée sa venue à Münster, il pouvait ajouter : « J'ignorais alors qu'il y avait, ici-même, un petit coin de France, où je devais trouver, vivace et profond, le double amour de la patrie et de l'Eglise. De vivre au milieu de vous, je l'estime maintenant un bonheur. » Quelques jours plus tard, il écrivit à un ami qu'il croyait vivre « les heures les plus fécondes de son sacerdoce. »

Cette fécondité devait croître encore, au profit des laïques de Rennbahn. Le camp formait une sorte de paroisse, avec les offices dominicaux et la prière publique tous les soirs. Le service religieux était officiellement assuré, sous la haute surveillance de l'aumônier allemand, par deux jeunes prêtres de la région lilloise, MM. Lanselle et Domarles. Le premier, aux approches du Carême, eut l'idée de proposer au P. Limagne une station quadragésimale. Le religieux accepta. Bien vite, son renom d'éloquence fit chapelle comble. Les assistants étaient pour la plupart des intellectuels : gros industriels, ingénieurs de Lille, Tourcoing, Roubaix, agrégés, professeurs de lycées, instituteurs; les incroyants s'y joignaient aux fidèles. Devant cet auditoire mêlé, l'orateur ne craignit pas de « chanter, suivant l'expression de M. Coutan, un beau *poème d'amour.* » Il déroula « l'épopée » de la charité divine, le geste du Christ, venu ici-bas pour unir l'homme à Dieu. Il était persuadé que des soldats, plus que d'autres, étaient capables de goûter un pareil chant : « D'avoir été, à notre petite manière, les sauveurs de nos frères, leur disait-il, nous fera mieux comprendre le Sauveur de l'humanité. Ayant appris tout ce que l'amour humain peut accomplir de prodiges, endurer de souffrances, consentir d'immolations, le poème de l'amour de Dieu pour nous s'éclairera souverainement de tout ce que nous avons vécu d'amour. » Arrivé, dans l'exposition du plan providentiel, à l'Eglise, le P. Limagne en fit le centre de sa prédication. Il parlait tous les mercredis soirs, pendant plus d'une heure. Durant la Semaine Sainte, il le fit chaque jour et prit alors comme thème la souffrance.

Le succès de cette station fut tel qu'on pria l'orateur de continuer ses prédications après la fête de Pâques. Accédant à ce désir, il acheva d'exposer la théologie de l'Eglise.

L'action de cette parole apostolique fut profonde, notamment sur les universitaires; de nombreux retours à Dieu récompensèrent le zèle du prédicateur, la piété se raviva chez les croyants. « Il était venu à son heure, écrit un prisonnier belge qui se fit l'historien de Rennbahn. La souffrance avait endurci les cœurs, annihilé les volontés sous le masque perfide d'une sage indifférence. La piété n'était plus ardente comme aux premiers jours; les lèvres seules avaient gardé la pieuse habitude de la prière. Il fut le rénovateur des consciences trop tièdes, semant en chacune d'elles le germe des espoirs féconds et des regrets salutaires. Exprimée par lui, par sa parole et son attitude, la souffrance redevenait noble et sacrée. Pourquoi la

craindre et la repousser? Ah! plutôt souffrir cent fois!... Son but était atteint : il nous avait retirés des abîmes de l'indifférence. »

L'action de la parole publique fut continuée par les conversations individuelles. La Providence ayant, à point nommé, ménagé au P. Limagne une chambre isolée, il put librement y continuer l'apostolat de la chapelle. A la même époque une ordonnance lui fut attachée. C'était un brave territorial, fait prisonnier à Maubeuge. Le P. Limagne le traita non en serviteur, mais en ami; Jules Fruit, de son côté, sut reconnaître cette condescendance par un dévouement absolu.

De son ordonnance, l'aumônier fit naturellement l'auxiliaire et le ministre de ses largesses. Car il continuait à Münster ce qu'il avait pratiqué à Mayence. Il donnait sans compter, s'intéressant de préférence aux plus nécessiteux. Sa bienfaisante bonté accroissait son influence et fécondait son action. « Je reçois beaucoup de colis, écrivait-il un jour, et je ne sais comment je paierai toutes ces dettes de gratitude. Mais j'en recevrais cent fois plus que je n'arriverais pas à soulager toutes les misères que je vois. Il y a les soldats! Mais il y a aussi les civils belges. Qu'il y a de souffrance dans le monde! Vous n'en avez pas idée. »

Les civils belges! Ils étaient arrivés, au nombre de plusieurs milliers, peu de temps avant le P. Limagne. Pour les contraindre à signer un engagement de travail, on les soumit aux traitements les plus odieux. Longtemps ils résistèrent, soutenus contre les affres de la faim par les charitables et ingénieux stratagèmes des séminaristes et des prisonniers français. Finalement la plupart faiblirent et acceptèrent l'esclavage des Kommandos. Rien n'égale en terrifiante horreur le spectacle qu'offrait leur retour de ces geôles du travail forcé. Le P. Limagne devait en tracer plus tard un tableau d'une émotion poignante. En attendant la liberté de sa plume, il emplissait silencieusement son regard de ces visions effroyables, pour les graver exactement et à jamais dans sa mémoire fidèle. Et du spectacle de ces misères inouïes, son âme si tendre tirait comme conclusion morale la résolution d'une bonté constante, inlassable. « Une des résolutions que j'ai prises pendant ma captivité, dira-t-il après son retour, est celle-ci : être bon, très bon, toujours très bon. C'est la vue des souffrances des prisonniers, c'est la conviction que l'on ne peut faire du bien qu'en aimant les âmes et en leur prouvant cet amour, qui m'ont inspiré cette résolution. Je veux être bon, être bon jusqu'à l'excès, s'il peut y avoir excès en cette matière. »

Cependant les jours du Séminaire de Rennbahn étaient comptés. Le général qui commandait le camp, catholique sincère, eût souhaité rester juste et volontiers fût demeuré bienveillant. Mais, dans son entourage immédiat, quatre officiers, dont un ancien espion, très hostiles à M. Schmidlin et à son œuvre, avaient juré, en allemands farouches et en bons protestants, la ruine du Séminaire des prisonniers français. Leur haine fut stimulée et servie, hélas! par les acrimonieuses doléances de quelques anticléricaux, ayant à leur tête le chef de la loge (car Rennbahn était doté d'une loge), ennemi personnel du P. Rochereau. A force d'intrigues et de mensonges, ils obtinrent la fin de l'œuvre. On y préluda par l'éloignement du P. Limagne.

Le 8 juin, l'aumônier militaire est averti qu'il va partir pour Heidelberg, en vue d'un prochain rapatriement. Le général lui exprime ses regrets de le voir quitter Münster, rend hommage à sa charité et ajoute : « Votre tenue fut correcte, elle fut ce qu'elle devait être; que puis-je faire pour vous? » — « Je ne demande rien pour moi, répond le Père; je vous remercie de votre bienveillance passée pour le Séminaire; j'espère qu'il sera toujours traité avec justice et cordialité; je vous prie de reporter sur lui la sollicitude que vous voulez bien me témoigner. » Sans répondre autrement que par un léger soupir, le général fuit le regard de son interlocuteur et lui tend la main. La soirée est consacrée à d'émouvants adieux. Le lendemain, 9 juin, le P. Limagne quitte Rennbahn. « Je pars, a-t-il écrit, le cœur serré de laisser ces jeunes gens d'une si belle venue, de tant de bonne volonté, dont quelques-uns sont des intelligences de premier ordre, qui tous annonçaient des religieux et des prêtres fervents, — le cœur serré et pourtant satisfait de quitter un camp où j'avais été conduit par force, où il fallait manœuvrer, chaque jour, au milieu d'écueils sans cesse renouvelés, qui avait fait défiler sous mes yeux les martyrs du patriotisme : les Français revenant des mines, les Russes en loques et mourant de faim, les civils belges usés jusqu'aux os. »

Huit jours plus tard, les hôtes du Séminaire étaient chassés de leurs locaux. Le 4 juillet un décret les dispersait dans leurs camps primitifs, sous le triple grief : de n'avoir pas apporté assez de zèle à leurs études, de n'avoir pas répondu à la confiance du gouvernement, et d'avoir commis des actes graves de sabotage. Le Séminaire de Rennbahn avait vécu; il devait renaître sept mois plus tard, à Limburg-sur-Lahn, en Hesse-Nassau, après intervention du Saint-Siège.

Le camp d'Heidelberg formait salle d'attente pour les départs à destination de la Suisse ou de la France. Le P. Limagne y retrouva les médecins de la 128e Division faits prisonniers avec lui. Il espérait, comme eux, être rapatrié promptement. Il n'en fut rien et l'attente se prolongea jusqu'à la fin d'octobre. Ce délai parut long au prisonnier, dont le zèle n'avait plus les mêmes objectifs. Toutefois le travail de bureau, l'apostolat en chambre lui facilitèrent la patience.

Enfin l'heure sonna du départ. Le 26 octobre 1917, le P. Limagne, avec l'abbé Quénet et les médecins, ses amis de Lorraine, quittent Heidelberg. A Mannheim, leur wagon est rattaché à un train de soldats sanitaires, comme eux rapatriés. Au matin du 27, ils sont à Constance. Ils quittent cette ville, à 10 heures, dans un train suisse et bientôt la

*Marseillaise* s'échappe des poitrines : la frontière allemande vient d'être franchie. Des marques croissantes de sympathie accueillent le convoi, même en Suisse allemande. En pays romand, l'ovation devient continuelle. A Bienne, à Genève, la réception est enthousiaste. A Bellegarde, le maire offre aux officiers un champagne d'honneur : cette fois c'est la France. Vers 10 h. du soir, le train entre aux Brotteaux. La foule pousse des vivats chaleureux ; le monde officiel fait une réception plutôt protocolaire. L'accueil sera froideur à l'Hôpital d'Evacuation ; à l'Ecole du Service de Santé militaire, où les officiers doivent coucher, ils sont traités en gêneurs. Le lendemain dimanche, le P. Limagne monte à Fourvière ; ses amis en font autant. Tous se retrouvent le soir, au Terminus de Perrache, pour de fraternelles agapes. Un même compartiment les emmène, le 29, vers le Centre. A Moulins, le P. Limagne quitte ses compagnons ; il en est qu'ici-bas il ne doit plus revoir.

Le lendemain, l'aumônier rapatrié reçoit un congé de convalescence valable pour deux mois. Il visite successivement Montluçon et Thoras, où il reçoit un accueil également enthousiaste. Le 8 décembre, il donne une conférence au Collège Saint-Joseph ; six jours après, à Paris, devant la Réunion des Etudiants, il retrace les destinées du Séminaire de Rennbahn. Le mois de janvier se passe dans les hôpitaux ; le P. Limagne y soigne son bras gauche, qui le fait cruellement souffrir. Il se met ensuite à la rédaction de son livre : « *En Captivité.* » En l'écrivant, il entend encore servir la France et ses alliés. L'accueil fait au volume prouve à l'auteur qu'il ne s'est pas trompé. Le cardinal Mercier notamment et le roi Albert Ier tiennent à le remercier des pages consacrées aux souffrances des déportés belges de Münster.

IX. — Mais le front attire le P. Limagne. Il y a réclamé une place. Il apprend, en mars, son affectation au groupe de brancardiers du 9e Corps. Il le rejoint, le soir du 3 avril, en pleine fournaise, dans les champs de la Picardie. Au médecin-chef, le Dr Fontan, qui lui représente que sa santé ne le désigne point pour les fatigues du front, il répond avec un sourire triste : « Malgré mon insuffisance physique, il faut bien que je vienne remplacer mon jeune frère tué à l'ennemi. » Rattaché sur sa demande à une division, la 59e, il est spécialement chargé du 325e Régiment d'Infanterie. Il le suivra dans la bataille de la Somme, — puis, au repos, dans la région de Sermaize, — de nouveau en ligne, sur les Hauts-de-Meuse et dans la mêlée, à l'attaque de Chavigny. Il l'accompagnera dans la marche à la victoire, à travers le Laonnais, prenant sa part des « Misères des vainqueurs, » saluant de sa pitié, dans les faces émaciées et terreuses des libérés, les « Ruines vivantes, » d'entre celles accumulées par la guerre les plus irréparables, ainsi qu'il l'écrivait en deux articles destinés à l'arrière.

Durant toute cette campagne de 1918, on retrouve le P. Limagne tel qu'il s'était montré en Lorraine et à Verdun, avec, hélas ! les forces physiques en moins. C'est la même vaillance, le même dévouement, la même bonté ; c'est aussi, toujours, la prédilection voulue pour les humbles, et, pour ses jeunes confrères dans le sacerdoce, une dilection et une sollicitude vraiment maternelles. Mais à plusieurs reprises, le corps épuisé demande grâce. Sur les instances énergiques du Dr Fontan, le P. Limagne doit lui avouer ses misères physiques et se voit imposer de courtes périodes de repos. A Chavigny, il subit l'atteinte des gaz toxiques : « Comme un nigaud, j'ai avalé de l'hypérite. »

« Hanté par la peur d'être physiquement incapable et d'être renvoyé à l'arrière, » il essaie de dissimuler les troubles très graves qu'il ressent. Evacué, par ordre, à Senlis, il ne s'attarde pas à l'hôpital, et après une courte convalescence à Montluçon, regagne le champ de bataille. « Cet homme de devoir, écrit le Dr Fontan à propos de cet épisode, a toujours et à tout moment dépassé les limites de ses forces physiques pour accomplir son devoir et en dépasser également les limites. »

Au cours d'une des brèves périodes de détente dont nous venons de parler, au retour d'une visite à sa sœur Marie, malade à Valence, le P. Limagne se reposait à Thoras quand un pli du commandant de gendarmerie lui parvint le convoquant au Puy. Il accourt et apprend, le 9 juillet, dans cette ville, qu'il est en prévention de conseil de guerre pour propos défaitistes. Quelques paroles d'une conversation privée dans le train qui, le 31 octobre 1917, le ramenait à Montluçon, certaines phrases de son discours du 8 décembre, mal comprises ou dénaturées, avaient alarmé la religion de patriotes en chambre. L'Intérieur, mis en mouvement, avait informé, avec une partialité manifeste, et saisi de l'affaire la Cour d'Appel de Riom. Le procureur général s'était déclaré incompétent. Sur ordre du Ministre de la guerre, le général Dantant, Commandant la 13e Région militaire, enquêtait. Le prévenu ne se méprit pas sur l'origine et les vrais motifs de l'accusation. Dans sa personne on voulait atteindre son collège et ses œuvres. De retour à la 59e Division, où cette bouffonne histoire eut auprès des officiers un succès de fou rire, le P. Limagne adressa au général Dantant un mémoire justificatif. Il le termina par ces fières paroles : « Il n'est au pouvoir de personne de diminuer ni d'inquiéter mon patriotisme. Supérieur de collège, j'ai offert à mon pays une belle gerbe de héros. Ma famille a payé sa part, mon unique frère a donné sa vie magnifiquement. J'ai partagé, malgré mon âge, ma santé, ma blessure, les épreuves de mes compatriotes de ce côté-ci ou de l'autre côté du front. Je ne suis pas las de « servir, » je sers encore et j'aime assez la France pour ajouter aux sacrifices déjà consentis ce sacrifice, le plus dur, d'être frappé dans mes parents, mes amis et mes œuvres. »

La conclusion de l'affaire fut ce qu'on devait

attendre : «... Attendu, disait la décision, que les propos relevés dans la dénonciation n'ont pas été tenus ou ont été dénaturés ; Que l'attitude de M. l'abbé Limagne depuis la mobilisation, sa conduite au-dessus de tous éloges aux armées, apportent par surcroît, s'il en était besoin, un démenti à ces accusations injustifiées... ; Pour ces motifs, le Général Commandant la 59e D. I. dit qu'il n'y a pas lieu d'informer. » (28 août 1918).

C'était une première réponse à la calomnie, qui n'en continuera pas moins sa route dans la presse radicale ; une autre allait suivre. Le 11 novembre, l'armistice avait été signé et, dans l'après-midi de ce jour historique, avant le *Te Deum*, le P. Limagne avait, en termes magnifiques, chanté la Victoire, exalté ses gloires, rappelé les douleurs dont elle était le prix. Quelques jours plus tard, une nouvelle citation à l'ordre de la Division le proclamait lui-même « Aumônier d'une très haute valeur morale » et glorifiait dans sa conduite « un dévouement et un courage admirables. »

Trois mois après, le 12 janvier 1919, l'*Officiel* publiait la promotion de l'abbé Limagne dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Il avait été proposé en ces termes pour la croix de Chevalier : « Aumônier volontaire, au front depuis 1915. A pris part, depuis cette date, à tous les combats menés par la 128e Division. Blessé, le 10 juillet 1916, à la poudrière de Fleury-devant-Douaumont, en portant secours à des blessés, sous le bombardement de l'artillerie lourde ennemie. Prisonnier le 11 juillet 1916, interné sur sa demande dans un camp de soldats en Allemagne jusqu'au 28 octobre 1917. Dès son retour en France, malgré une santé compromise par la captivité, a demandé à reprendre du service sur le front. Représenté, par tous ceux qui l'ont apprécié dans l'exercice de ses fonctions ou qui l'ont vu au feu sur le champ de bataille, comme l'exemple d'une charité inépuisable et comme le modèle du dévouement héroïque aux blessés. » *La Lanterne* eut, en relevant cette nomination, un rictus de haine. Mais tout le Bourbonnais honnête, tous ceux qui, aux armées ou à l'arrière, avaient connu le P. Limagne, n'eurent qu'une voix pour applaudir.

A cette date, l'aumônier militaire avait été rendu à la vie civile. Le 28 décembre, en Lorraine, le G. B. D. de la 59e l'avait « vu partir avec un respectueux et affectueux regret. »

Encore aux armées, vers la mi-novembre, le P. Limagne avait été appelé d'urgence auprès de sa sœur Marie, à Valence. Sœur Elia était entrée à 17 ans chez les Trinitaires ; après s'être dévouée aux enfants à Sidi-Bel-Abbès, aux tuberculeux à Annonay, aux militaires à Digne, elle se mourait de consomption phtisique à la maison des Balives. Sentant sa fin venir, elle avait désiré revoir le « grand frère » dont l'affection remplaçait auprès d'elle la tendresse maternelle. Augustin accourut, apprit des lèvres du médecin l'approche certaine de la mort et, en deux jours d'épanchements intimes, éleva l'âme de la mourante vers les perspectives de l'éternité bienheureuse. Le frère et la sœur ne devaient plus se revoir ici-bas.

Démobilisé, le P. Limagne voudrait retourner à Valence. Les neiges, son état de santé le retiennent. Vers le 20 janvier, il tente de se mettre en route ; mais il tombe malade au Puy et se résigne à venir se soigner à Montluçon. Ses élèves se sont cotisés pour lui offrir une Croix de la Légion d'Honneur ornée de brillants ; ils profitent de son arrivée pour la lui remettre en présence des anciens du Collège et de l'élite de la société montluçonnaise. Lui cependant est à bout de forces ; il ne tient debout que par l'effort d'une indomptable énergie.

Ne pouvant, pour l'instant, se traîner auprès de sa chère malade, le P. Limagne se dédommage en lui écrivant. Du ton des lettres on jugera par ces quelques lignes : « Tu sais mes idées sur la vie et sur la mort. C'est cette dernière qui m'ennuie le moins. C'est plus facile à faire, il n'y a qu'à s'abandonner au bon Dieu. Et je t'avoue que je suis un peu embarrassé du cadeau que le bon Dieu me fait de la vie. Je n'y vois guère qu'une tâche maussade à remplir immédiatement. Ne va pas croire que je broie du noir. Tu sais encore que l'une de mes maximes, c'est de faire bon visage à tout, événements et personnes. Le sourire, il faut le garder jusqu'au bout. C'est une avance que nous faisons au bon Dieu, nous lui donnons quittance d'un bonheur que nous n'avons pas, mais dans lequel nous croyons éperdument. Oui, ma chérie, tiens-toi en joie et en confiance et ne vois dans le bon Dieu que le Sauveur, le Consolateur, l'Ami. Et offre-lui bien tout ce que tu endures, c'est l'offrande du malade. Et la meilleure offrande, c'est celle qu'on fait avec le plus de joie... »

Le 1er février, Sœur Elia s'éteignait doucement, après avoir murmuré : « Oh ! oui, je suis heureuse d'avoir un frère prêtre ! Pour moi, il fera comme pour Jeannot : à l'élévation, au moment où la Sainte Hostie est entre ses mains, il dira au bon Dieu : « Je suis tout-puissant, en cet instant ; je vous demande de placer vite ma petite Marie en Paradis. »

Le télégramme annonçant la fatale nouvelle mit deux jours pour atteindre le P. Limagne et ne lui parvint que quelques heures avant les funérailles. Il était alors à Paris, auprès de son ami, l'abbé Plazenet, dont les affectueuses instances l'avaient attiré à la Réunion des Etudiants. Le 16 février, à l'improviste, il dut y prendre la parole, au lieu de l'orateur désigné, pour glorifier les 135 membres de la Réunion tombés au champ d'honneur. Il le fit avec une dramatique éloquence, à laquelle Mgr Baudrillart, qui avait présidé la cérémonie, se plut à rendre hommage : « M. l'abbé, vous cherchiez le chemin des cœurs, vous l'avez trouvé. »

Ce chemin, le P. Limagne l'avait trouvé d'autant plus sûrement que son propre cœur saignait davantage, loin des regards humains : « Le vide qu'a fait ma pauvre sœur en s'en allant me glace, je ne me fais pas à son silence. C'était la confidente exquise, parce que c'était le dévouement absolu.

Combien elle me manque !... Dieu sait cependant si je vis avec elle et avec Jean. Messe, prières, souvenirs, passé, tout me les ramène. C'est une compagnie très aimée. » Dans une autre lettre, il ajoutait ces paroles qui trahissent ses pressentiments : « Mes cadets me font des signes que je ne puis pas ne pas voir. Demandez pour moi au bon Dieu de m'aider à les suivre, c'est maintenant toute mon ambition. » Cette fraternelle ambition, la Providence ne tardera point à la satisfaire.

X. — Démobilisé, que va faire le P. Limagne ? En pleine année scolaire, il ne saurait reprendre sa place au collège. L'occupera-t-il de nouveau, plus tard ? « Un Supérieur est un personnage bien en vue », et lui aspire à l'effacement ; chef d'un établissement, il faut l'administrer, et l'ancien Supérieur ne veut plus entendre parler d'administration. Député, il serait mêlé à celle de sa circonscription ; aussi décline-t-il la candidature qu'on voudrait lui offrir en Haute-Loire. Ce qu'il lui faut ce sont « des âmes ! oui, et rien que des âmes ! »

Des âmes, le P. Limagne en doit trouver à la Réunion des Etudiants, dont son ami, le P. Plazenet, est prêt à lui céder la direction, âmes d'élite qu'il s'agit de guider, de former à l'apostolat de l'exemple, de la parole et des œuvres. Perspective séduisante, mais que son humilité n'ose envisager : « Oh ! pour cela, ce serait trop beau ! » Et, de l'avenir, le religieux s'en remet à la Providence et à ses supérieurs.

Pour l'instant, l'obéissance envoie l'ancien aumônier avec d'autres démobilisés dans une maison de retraite, près de la frontière belge. A Nazareth, c'est le nom de la demeure, le P. Limagne se trouve à merveille. « Avoir la paix enfin, écrit-il, n'être point livré à tous les tiers et à tous les quarts du monde, avoir le loisir de penser à moi, de prier le bon Dieu, de m'instruire enfin de ce que je devrais savoir depuis toujours, il n'est pas de sort meilleur. » — « Il y a si longtemps que j'appelais des loisirs, du silence, du recueillement ! J'ai tous ces biens et le désir bien ferme de devenir un saint. Le reste ne compte pas, pour peu qu'on y regarde de près. »

L'aspiration vers la sainteté lui dicte, dès les premiers jours (10 mars), les résolutions suivantes :

« 1° Etre tout entier à ce que je fais, à chaque instant, et le faire aussi parfaitement qu'il m'est possible. — 2° Me montrer gracieux avec chacun, en maintenant mon âme, et par là mon visage, à une bienveillance constante. Réagir attentivement contre les humeurs provenant de contrariétés, de souffrances physiques, de l'ennui. Avoir de la tenue en tout, même la tenue du visage. — 3° En conversation, ne point parler de moi, m'intéresser aux affaires des autres, leur épargner mes opinions, idées, théories ou saillies, s'il y a danger qu'elles les blessent même légèrement. — 4° Rééduquer ma mémoire à retenir les notions nécessaires, mes mains à prendre sans hâte ni heurt ni chute, tout mon être au calme, à l'ordre, à la paix, avec les choses comme avec les hommes. »

Cette maîtrise de soi, principe de bienveillante douceur à l'endroit des hommes et des choses, fait du P. Limagne le modèle et le charme de la communauté. « Il est de tous le plus humble, le plus régulier, le plus mortifié, le plus charitable. » Malgré son désir d'effacement, sa supériorité éclate. C'est à qui jouira de sa conversation. Ses répétitions des conférences d'ascétisme et de mystique provoquent un intérêt passionné ; on sent qu'il vit cette théologie de l'âme avant de la parler.

Mais un organisme épuisé demanderait un autre régime que celui d'un nouveau scolasticat. Les forces du P. Limagne ne tardent pas à le trahir. Le dimanche des Rameaux, 13 avril, il est contraint de se mettre au lit ; il se lève pour communier le Jeudi-Saint, remonte à l'autel le jour de Pâques, célèbre encore le lendemain, mais termine avec peine cette messe, qui sera pour lui la dernière.

La fièvre l'a terrassé. Quarante jours durant, elle ronge sa forte constitution. Les remèdes prescrits demeurent sans effet ; aussi bien les médecins ne sont-ils point fixés sur la nature précise du mal. Le P. Limagne en pressent la gravité, et il accueille la perspective de la mort avec une sérénité souriante. A la fin d'avril, une lettre aimable lui était parvenue du Dr Fontan, son ancien médecin-chef au G. B. D. 59. Au bout d'un mois, désespérant de pouvoir écrire lui-même, le malade fait répondre par un ami, et il glisse cette phrase : « Ah ! si vous n'étiez pas si loin, je suis sûr que vous me diriez bien ce que j'ai, vous ! » Sans tarder, le Docteur accourt de Metz ; en présence du changement qu'il constate, il est atterré. Avant de repartir, il a prélevé un peu de sang ; l'examen bactériologique y dénonce des germes infectieux. A force de démarches, le médecin obtient de l'autorité militaire le transfert de l'ancien aumônier à l'Hôpital de Plantières, à Metz, auquel lui-même est attaché. Le P. Limagne s'y installe le 3 juin, et bien vite s'exerce autour de lui la séduction de sa captivante nature.

D'emblée il a conquis le dévouement du Dr Job, directeur du laboratoire de bactériologie ; il s'attachera de même médecins, infirmières de la Croix-Rouge et le personnel subalterne. Durant six semaines, tous rivalisent d'efforts pour le sauver, de soins et d'attentions prévenantes pour adoucir ses souffrances. Mais, dès les premiers jours, tout espoir humain est perdu. Le streptocoque a envahi l'appareil circulatoire, et l'organisme épuisé n'a pu résister au pullulement du terrible microbe ; l'endocardite couvre de ses végétations les valvules du cœur et les reins sont atteints gravement. L'issue est fatale.

Pour l'apprendre au P. Limagne, la Providence a conduit à son chevet l'abbé Thellier de Poncheville. En d'affectueux entretiens le malade se sent revivre ; il esquisse pour l'avenir des projets d'apostolat. Mais l'ami fidèle, courageusement, lui fait connaître le danger certain, imminent peut-être. A cette annonce, qui dissipe des illusions renaissantes, la nature éprouve le premier mouvement de surprise instinctive auquel n'échappent guère

même les âmes les plus saintes. Mais bien vite la grâce reprend le dessus en ce cœur vaillant et, dans un abandon simple et calme, le malade renouvelle son *Fiat*. Sans retard, il fait appeler l'aumônier pour les derniers sacrements. « Il les reçut, déclare l'abbé Barlier, avec cette foi profonde et réfléchie, calme et douce, qui éclairait toute sa physionomie de prêtre, avec cette ardeur de sentiment qui l'ont rendu si attachant à tous ceux qui l'ont approché. » Avec la même simplicité paisible, il pourvoit, devant l'abbé Thellier de Poncheville, à certains arrangements matériels dont l'effet doit suivre sa mort.

Celle-ci toutefois tardera quarante jours à venir, quarante jours d'une agonie intermittente où une fièvre intense, doublée de cauchemars atroces, brise le corps du pauvre malade et torture son âme, ne laissant de répit à ses membres et à sa raison que de 6 heures du matin à 3 heures du soir. En ces trêves de la lutte suprême, le P. Limagne recouvre avec la pleine maîtrise de son esprit, son aimable sérénité et son enjouement spirituel. L'abbé Barlier lui donne connaissance du « volumineux courrier, où parents, amis, admirateurs, débiteurs spirituels, expriment à l'envi leur sollicitude inquiète, toujours débordante d'affectueuse reconnaissance. » Le malade indique d'un mot les réponses urgentes. Puis la conversation s'engage, aiguillée de préférence sur le terrain de l'éducation. Provoqué par son confrère, l'ancien Supérieur aime à retracer l'idéal qu'il s'est fait de l'éveilleur d'âmes. Qui aspire à former les esprits et les cœurs ne doit rien avoir du fonctionnaire, moins encore du mercenaire; il lui faut le discernement et le tact, la patience avec la fermeté, l'ascendant intellectuel en même temps que la bonté. « Aimer, » d'une virile et surnaturelle tendresse, reste à ses yeux le grand secret de la paternité spirituelle.

A l'aumônier, fréquemment, d'autres visiteurs succèdent auprès du malade : confrères, amis du front ou de la captivité. Pour tous, le P. Limagne trouve le sourire accueillant avec le mot du cœur. Un jour, il voit accourir à son chevet son vieux père, avec l'aînée de ses petites nièces et une dame très attachée à toute la famille ; joyeux, il s'exclame : « Saugues, Thoras et Ventajols auprès de moi ! C'est la guérison ou le paradis tout proche ! » Au départ, s'adressant à son père : « Consolez-vous, je vais vous attendre dans un monde meilleur. »

A l'holocauste dont il pressent, dont parfois il se prend à désirer l'imminence, le religieux se prépare en concentrant les pensées et les énergies de son âme sur Dieu et sur le ciel. De la terre, il se détache de plus en plus ; de la vie il ne regarde que le bien qu'il aurait dû faire, celui qu'il pourrait faire encore. Filialement, il s'abandonne au bon plaisir du Père : « C'est de tout cœur que je donne ma vie à Dieu s'il veut la prendre... Je suis à Lui. S'il veut que je guérisse, ma vie sera plus que jamais à Lui... S'il veut me faire souffrir plus encore, j'accepte ce qu'Il veut de moi; quoi qu'il décide, je veux faire toute sa volonté... Je n'avais pas compris jusqu'à ce jour la Passion de Notre-Seigneur ; j'y compatis mieux maintenant. » Il n'ignore pas qu'une vraie croisade de prières est organisée pour arracher au ciel sa guérison. Mais, sans douter de la possibilité des interventions surnaturelles, il sait et répète que « Dieu n'a pas coutume d'agir avec nous à coups de miracles. »

La patience courageuse du malade et son abandon plein de sérénité provoquent dans le personnel entier de l'hôpital la sympathie et l'admiration. Médecins, infirmiers, infirmières, spécialement les Docteurs Joly et Fontan avec Mlle Gilbert, redoublent d'efforts dévoués pour disputer à la mort cette vie défaillante. Le 9 juillet, les crises du cœur commencent, la lésion du rein s'aggrave; une congestion pulmonaire se déclare; en retour, les accès de fièvre diminuent de durée et d'intensité, les souffrances s'atténuent. Sur l'organisme usé, la pneumonie fait son œuvre implacablement.

La croix de la Légion d'Honneur n'a pas encore été remise officiellement au nouveau chevalier. Il faut se hâter si l'on veut qu'il la porte. A l'occasion de la Fête nationale, mais dès le 13, le médecin-chef de l'Hôpital épingle sur la chemise du mourant le glorieux insigne, et ces lauriers terrestres, en leur éclat éphémère, apparaissent comme le symbole et la prochaine annonce de la gloire céleste, de la palme qui ne se flétrit pas.

Le dimanche 20, le P. Limagne communie pour la dernière fois. Au cours de la nuit suivante, le dénouement se laisse pressentir. Vers 7 h. du matin, le 21, le malade fait un grand signe de croix : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, » et quelques instants après il ajoute : « Mon Dieu, ayez pitié de moi !... pitié !... pitié ! » Ce furent ses dernières paroles. A 8 h. 1/2 il reconnaît encore son Supérieur qui vient d'arriver, et le salue d'un sourire ; il s'associe de pensée et par signes aux invocations suggérées, reçoit une dernière absolution, l'indulgence de la bonne mort... A 10 h. 1/2 la vie cesse ; l'homme est devant son Juge, l'apôtre aux pieds de Jésus.

Le corps du P. Limagne put être ramené à la maison de Nazareth. C'est là qu'il fut inhumé, le 25 juillet, devant la foule accourue des environs pour un suprême et muet témoignage de sympathie émue. Plus tard, en des services funèbres, des voix autorisées devaient rendre un éloquent hommage aux vertus du prêtre, aux talents de l'éducateur, à l'activité de l'homme d'œuvres, à l'héroïsme de l'aumônier militaire. A Thoras, le 7 août, ce fut M. l'abbé Combes, curé-archiprêtre de Saugues ; à Montluçon, le 29 octobre, Mgr Penon, évêque de Moulins ; à Paris, à la Réunion des Etudiants, M. l'abbé Thellier de Poncheville. David pleurant Jonathas ne pouvait omettre d'exalter en son ami la puissance de séduction. L'abbé de Poncheville mit en relief dans le P. Limagne les charmes d'une nature éminemment sympathique et attachante et le montra « gagnant partout des cœurs qui lui resteront fidèles indéfiniment. »

« Cette vie, ajouta-t-il, était prédestinée à finir en victime. Lui-même l'avait désiré d'un tel élan de foi que Dieu ne put indéfiniment refuser la proposition de sa prière qui nous paraît, à nous, avoir été trop généreuse. Le grand sacrifice lui sera donc demandé : s'en aller de ce monde sans avoir donné tout son fruit, laisser de beaux rêves en suspens, des œuvres inachevées. »

Qu'eût été, complètement épanoui, le fruit de cette activité merveilleuse ? On peut le pressentir. Aussi un autre ami du P. Limagne, M. le chanoine Desgranges, n'a pas craint d'écrire : « Si cet apôtre avait vécu, s'il avait occupé une scène plus vaste, si sa puissance de séduction et d'organisation avait pu s'accuser à plein, nous aurions eu un des chefs les meilleurs de la grande croisade moderne pour la régénération chrétienne de la patrie. »

Mais les vues de Dieu ne sont point les nôtres. Lui seul est nécessaire et, d'autre part, les artisans humains de l'œuvre divine trouvent communément dans l'immolation le dernier mot de leur fécondité. Une fois de plus, sans doute, la mort prématurée du P. Limagne devait rappeler ces grandes vérités. Voilà pourquoi, « à l'heure marquée par la Sagesse souveraine, il s'endormit, n'ayant fait en mourant, comme au cours de sa vie entière, autre chose qu'exécuter la volonté du Père et du Maître qui est aux cieux. »

## ACTES DU SAINT-SIÈGE

(*Acta* n° 12, du 1er octobre)

### Actes de S. S. Pie XI

I. Décrétales. — 1° *Christi nomen*, du 31 mai 1925, canonisant Jean-Baptiste-Marie Vianney, confesseur, curé d'Ars. Sa fête est fixée au 9 août. — 2° *Hoc sacro anno*, du même jour (fête de la Pentecôte), canonisant Jean Eudes, confesseur, missionnaire apostolique, et fondateur de la Congrégation de Jésus et de Marie, et de l'Ordre de Notre-Dame de la Charité. Sa fête est fixée au 19 août.

II. Constitutions apostoliques. — 1° *Ubi præsules*, du 4 juillet 1925, érigeant deux nouveaux évêchés dans l'Etat de Saô-Paulo (Brésil) : l'évêché de *Sorocaba*, qui a son siège en cette ville et l'église paroissiale pour cathédrale, composé de paroisses enlevées au diocèse de Botucatù ; et celui de *Santos*, qui a son siège en cette ville et l'église paroissiale N.-D. du Rosaire pour cathédrale, composé de paroisses enlevées aux diocèses de Saô-Paulo, de Taubaté et de Botucatù. Les deux nouveaux diocèses sont suffragants de Saô-Paulo. — 2° *Prædecessoribus Nostris*, du 11 novembre 1924, érigeant trois nouveaux diocèses en Bolivie, avec des paroisses enlevées à l'archidiocèse de La Plata (ou Charcas, ou Sucre) : le diocèse d'*Oruro*, comprenant le département civil de ce nom, avec siège et cathédrale à Oruro ; le diocèse de *Tarija*, comprenant le département civil de ce nom, avec siège et cathédrale à Tarija ; et le diocèse de *Potosi*, comprenant le département civil de ce nom, avec siège et cathédrale à Potosi. Le reste de l'ancien archidiocèse de La Plata constituera le nouvel archidiocèse de *Sucre*, dont les trois diocèses précédents seront suffragants.

III. Lettre apostolique *Turonensi in civitate*, du 5 juin 1925, érigeant en basilique mineure la nouvelle église de St-Martin, à Tours (consacrée en juillet suivant).

IV. Lettre du Pape, du 19 sept, 1925, au cardinal Pompili, cardinal-vicaire, pour les fêtes qui doivent clôturer à St-Jean de Latran (du 8 au 14 novembre prochain) le seizième centenaire du Ier concile de Nicée.

### S. Congr. Consistoriale

1° Un décret du 7 août 1925 détache de la paroisse de Spital et du diocèse de Linz (Autriche) deux maisons trop éloignées de l'église paroissiale et les rattache à la paroisse de Liezen et au diocèse de Seckau (ou Gratz).

2° Avis est donné, surtout aux Ordinaires de l'Amérique du Sud, que le prêtre Louis Mattei, du diocèse de Camerino (Italie centrale), est déclaré suspens *a divinis*.

### S. C. du Concile

I

9 juin 1923.

ARDACHADEN.[1], *Circa funera*

SPECIES FACTI. — Exponit Ardachadensis Episcopus, in Synodo Armacana anni 1908, ab Apostolica Sede recognita, legem de emolumentis funerariis ita esse conceptam : « Si quis extra fines parœciæ *suæ* moriatur, clerus domicilii jus habeat ad tres partes oblationum occasione funeris collatarum ubicumque celebretur funus ; et pertineat quarta pars ad clerum loci ubi contigerit mors, qui porro curet ut pro anima defuncti Missa celebretur. » Post vero datum Codicem dubitari cœptum utrum locum quasi-domicilii uti parœcia morientis *propria* intelligi debeat, adeo ut, si quis in quasi-domicilio moriatur, nihil obtineat clerus domicilii ; quod sane nimis durum pluribus parochis videtur, qui ideo censent, etiam ubi quis moriatur in parœcia quasi-domicilii, parocho domicilii deberi tres partes oblationum occasione funeris collatarum ad normam Synodi provincialis. Nec desunt qui censeant, parochum quasi-domicilii jus ad funeralia non acquirere nisi advena actu habitaverit in parœcia per majorem anni partem. Super his igitur sententiam Sacri Consilii idem Episcopus postulat.

ANIMADVERSIO. — Quod etiam in vetere jure crebris SS. RR. Congregationum resolutionibus — relatis ut plurimum ad calcem can. 1236 § 1 — et communi doctrina firmabatur, in Codice juris canonici can. 94 § 1 apertissime edicitur : « Sive per domicilium sive per quasi-domicilium *suum* quisque parochum et Ordinarium sortitur. » Igitur ubicumque in tit. XII lib. III mentio occurrit parochi *proprii* et parœciæ *propriæ*, procul dubio venit et quasi-domicilii parœcia ; nominatim in can. 1236 ubi portio parœcialis dicitur debita solummodo cum quis funeratur *alibi* quam in parœciis propriis, si plures habeat. Nec ulla distinctio fit parœ-

[1] Ardagh (Irlande).

ciæ in qua quis reapse commoraverit per majorem anni partem, aut in qua commorare tantum incœperit cum animo tamen ibi sic manendi si nihil avocet ; nam in utroque casu per quasi-domicilium parœcia propria obtinetur (c. 92 § 2). Unica innovatio a Codice inducta, quod post commorationem reapse per majorem anni partem protractam cessat necessitas animi probandi, nihil officit qualitati parochi proprii quæ ab initio commorationis habetur et habebatur in vetere jure, si adsit animus. Nec censeri potest hæc qualitas adempta vel quomodolibet restricta parocho quasi-domicilii per Concilii Provincialis statutum quod in themate allegatur ; immo tanta juris communis mutatio nequaquam in potestate Concilii provincialis versari videtur, nec ullo modo potest præsumi vel implicita conjici, sed apertissimis verbis in recognitione Apostolica specifice demonstrari debet confirmata ; de qua re in casu nec vola nec vestigium. Quamobrem si Concilium provinciale tribuit tres partes oblationum clero domicilii, id non tribuit nisi quis extra *suam* parœciam, hoc est *alibi* a propriis parœciis, obierit. Is autem qui moritur in loco quasi-domicilii non moritur extra suam parœciam, et ideo cessat pro eo hypothesis qua aliquid parocho domicilii sit tribuendum. Quod autem additur, satis durum videri, nihil percipiendum esse a parocho domicilii etsi post paucos dies ab inito quasi-domicilio quis moriatur, — præterquam quod accidentales et particulares casus generali sanctione legis excipi non debent, — idcirco etiam exploditur, quod nimis probaret : nonne enim evenit aliquando ut vix mutato *domicilio* quis moriatur, cujus funus paulo ante ad alium parochum pertinuisset ? Ceterum quod parochus domicilii perdit hodie, lucrabitur olim in his quos ipse funerabitur advenis. — Quare, etc.

Resolutio. — Die 9 junii 1923 Sacra Congregatio Concilii in plenariis Emorum Patrum comitiis in Palatio Apostolico Vaticano habitis, ad propositum dubium videlicet : « An, post datum Codicem juris canonici etiam parœcia quasi-domicilii sit parœcia propria defuncti ad effectum percipiendi emolumenta funeraria in casu, » respondendum censuit : *Affirmative.*

Facta autem de præmissis relatione SSmo Dno Nostro Pio div. Provid. PP. XI in Audientia diei 11 ejusdem mensis per infrascriptum Sacræ Congregationis Subsecretarium, Sanctitas Sua Eminentissimorum Patrum resolutionem approbare et confirmare dignata est.

I. Bruno, *Subsecretarius.*

II

9 juin 1923.

Oxomen. [1], *Præsentiæ choralis*

Quæstio. — Novus Canonicus Pœnitentiarius cathedralis ecclesiæ Oxomensis, de consulto Rmi Capituli et Episcopi, a S. C. Concilii humillime petiit resolutionem hujus dubii : « Utrum Canonicus Pœnitentiarius cathedralis ecclesiæ Oxomen., qui, vi Constitutionis *Supremæ dispositionis* Gregorii XV et juris concordati Hispaniæ, theologiam moralem docet in Seminario, pro lucrandis distributionibus quotidianis præsens censeatur in choro horis quibus legit ; an potius ejus præsentia ordinanda sit ad normam canonis 421 § 1. »

Animadversio. — Videtur respondendum esse ad 1am partem propositi dubii, *negative ;* ad 2am *affirmative.* Et sane, cum apertissimum sit præscriptum juris communis (can. 421 § 1, præsertim si conferatur cum can. 420 § 1, n. 2 et 3), ratio dubitandi tantum ex eo apparet quod citata Constitutio Gregorii XV data pro regno Hispaniæ sancit obligationes Canonici Pœnitentiarii, inter quas est illa legendi casus conscientiæ spatio unius horæ et difficultates solvendi et postea disponit : « Et quotiescumque canonici pœnitentiarii in hujusmodi oneribus et functionibus impediti fuerint juxta Concilii Tridentini decreta, in choro præsentes censeantur. » Verum hæc Constitutio in diœcesi Oxomen. quoad relatam Canonici Pœnitentiarii obligationem et respondentem ejus interessentiam, fictione juris, servitio chorali, quando onere legendi casus conscientiæ ipse impeditus fuerit, usu non fuit recepta, ceu docemur per libros punctaturarum. Deficiente igitur onere per Constitutionem Pœnitentiario imposito, et favor lucrandi distributiones ei collatus dum onus implet, deficiat necesse est.

Accedit : « Si legislator scit subditos detrectare legem et dissimulat, videtur silentio eam suo revocare : si id ignorat, lex post decennium procul dubio evanescit : imo si major et sanior subditorum pars non obtemperat legi, tenendum est legem reipublicæ non expedire et præsumendum est legislatorem in sua voluntate minime perseveraturum, si id sciret ; atque ideo cessat » (D'Annibale, *Summ.*, I, 203). Jamvero Gregoriana Constitutio est lex particularis pro Hispania ; ipsa quoad hoc onus vel non fuit usu recepta, ut in pluribus diœcesibus inter quas Oxomen. ; vel in desuetudinem abiit, ut in aliis ; vel adhuc viget, ut tantum in una vel altera. A tempore autem Gregorii XV plura elapsa sunt sæcula ; hinc in diœcesi Oxomen. eam cessasse dicendum est. Et sic explicatur quod Canonicus Pœnitentiarius narrat et Episcopus cum Capitulo confirmat, scriptores juris canonici in Hispania, loquentes de oneribus Pœnitentiarii, silere de munere legendi theologiam moralem.

Sed Pœnitentiarius, in casu, si non tenetur legere theologiam moralem vi Gregorianæ Constitutionis, quam cessasse ex dictis colligitur, bene potest teneri vi Concordati in Hispania vigentis, quod permittit Ordinario, audito Capitulo, imponere onera specialia canonicatibus, quæ determinantur in edicto convocationis ad concursum (Ferreres, *Inst. Canon.*, I, 694, edit. alt. 1920). In hac hypothesi Pœnitentiarius teneretur quidem adimplere onus legendi theologiam moralem si in edicto vocationis ad concursum hoc onus additum fuerit ; sed non potest sibi vindicare jus ad distributiones chorales, quæ, differenter a canonico theologo, Canonico Pœnitentiario taxative tribuuntur « dum vacat confessionibus audiendis » (c. 420, § 1, n. 2).

Canonicus igitur Pœnitentiarius, relate ad distributiones chorales, stare debet, etiam in casu, præscripto canonis 421, § 1, 1.

Quare, etc.

Resolutio. — Proposito in plenario conventu Sacræ Congregationis Concilii, ad Vaticanum die 9 junii 1923 habito, dubio quod sequitur :

« An Canonicus Pœnitentiarius præsens in choro censeatur ad effectum lucrandi distributiones quotidianas, horis quibus theologiam moralem in Seminario docet, in casu ; »

Emi Patres responderi mandarunt :

*Negative* et servetur præscriptum can. 421 § 1 Codicis.

Facta postmodum de præmissis relatione SSmo Dno Nostro Pio div. Provid. PP. XI per infrascriptum Sacræ Congregationis Subsecretarium, Sanctitas Sua, in Audientia diei 11 subsequentis, datam resolutionem approbare et confirmare dignata est.

I. Bruno, *Subsecretarius.*

---

**S. C. de la Propagande**

**Un décret du 20 juillet 1925 approuve les statuts de la pieuse Société américaine qui porte le nom de *Catholic Student's Mission Crusade.***

---

[1] Osma (Espagne).

## LITURGIE

Q. — 1° Dans un discours de mariage prononcé avant que les futurs époux montent à l'autel pour échanger leur consentement, peut-on dire *Madame* à celle qui va contracter mariage ? Un confrère s'y obstine, alors que tous les autres conviennent de dire *Mademoiselle*. Qui a raison ?

2° Doit-on bénir l'encens à la sacristie lorsque, le dimanche, on se rend directement et non processionnellement à l'autel pour chanter la grand'messe ?

3° La messe *pro sponsis* est-elle considérée comme une messe votive privée ? Pouvait-on le 20 décembre dernier, vigile de S. Thomas, dire la messe *pro sponsis*, sans donner, bien entendu, la bénédiction nuptiale ? L'*Ordo* diocésain, qui mentionne pourtant les jours où cette messe est défendue, ne dit rien du temps de l'Avent.

4° Le jour de l'Epiphanie, on porte en procession l'image de l'Enfant Jésus. Cette image est portée par le célébrant, sous le dais, et encensée continuellement par des enfants de chœur, comme si c'était le Saint-Sacrement. Tout cela est-il liturgique ?

R. — Ad I. Les formules proposées par le Rituel romain (tit. VII, c. II, n. 1 et 2) pour obtenir de ceux qui vont contracter mariage l'échange de leur consentement, ne donnent pas à supposer que le nom de ceux-ci doive y être précédé d'une qualification quelconque. Aussi les manuels pastoraux de plusieurs diocèses s'accordent-ils à interdire expressément dans la circonstance, quel que soit le rang social des contractants, l'emploi des mots *Monsieur, Mademoiselle,* et de tout autre titre honorifique.

Il y a toutefois des contrées où cet usage contraire a prévalu. Si l'on ne croit pas pouvoir s'écarter d'un tel usage, on évitera du moins de sembler, par l'emploi prématuré de l'appellation *Madame* [1], reconnaître que de la seule comparution des futurs devant l'officier de l'état civil il ait pu résulter pour eux un vrai et légitime mariage.

Ad II. En aucune hypothèse le célébrant n'a à imposer ni à bénir l'encens à la sacristie avant le départ pour la messe solennelle. Tel est, — à l'encontre de l'opinion de quelques auteurs moins au fait de la pratique romaine, — l'enseignement des liturgistes contemporains les plus autorisés, v. g. de Carpi, de Conny, Bourbon, Martinucci, Schober, Hægy. Cet enseignement s'appuie sur le silence de la rubrique du Missel ; or, étant donné que celle-ci entre dans bien d'autres détails de moindre importance, son silence ici serait inexplicable si le rite en question était à accomplir.

Ce rite, il est vrai, est prescrit par le Cérémonial des évêques (lib. II, c. VIII, n. 23) avant la messe pontificale, quand l'évêque, après s'être revêtu de ses ornements dans le *secretarium,* est sur le point de se rendre processionnellement au chœur, avec le clergé précédé de la croix : il est de règle, en effet, qu'aux processions les plus solennelles soit porté un encensoir fumant. Mais on ne saurait assimiler l'entrée du célébrant pour la messe solennelle ordinaire à la procession imposante que préside l'évêque en se rendant du *secretarium* au chœur pour la messe pontificale [1]. « Quis non videt, dit Schober [2], differentiam non esse parvam inter episcopum cum omni pompa ad missam pontificalem processionaliter accedentem, et sacerdotem simplicem solemniter celebraturum ? »

Il ne faut donc nullement s'étonner de voir Patroni [3] n'hésiter pas à taxer de faute liturgique l'imposition de l'encens à la sacristie avant le départ du célébrant pour la messe solennelle : « È assolutamente errore seguire alcuni rubricisti che prescrivono di porre l'incenso in sagrestia, e di far precedere il turiferario nell'uscire... »

Ad III. *a)* Malgré le privilège dont jouit la messe votive *pro sponso et sponsa* de pouvoir être célébrée même à certains jours fermés aux messes votives de pure dévotion, elle doit cependant être considérée non comme une messe votive solennelle *pro re gravi,* mais comme une messe votive essentiellement privée. (S. R. C., 3 mars 1818, n. 2582). En conséquence, elle n'admet jamais ni *Gloria* ni *Credo (ibid.)* ; sauf dans le cas où l'on y commémorerait un office double occurrent, elle requiert trois oraisons au minimum (Nouv. rubr. du Missel, tit. VI, n. 1) ; enfin, si elle est chantée, elle ne comporte, pour celles-ci, comme pour la préface et le *Pater,* que le ton férial (S. R. C., 12 mai 1905, n. 4157, ad 5 et 6).

*b)* Entre la bénédiction nuptiale d'une art et la célébration ou, en cas d'empêchement liturgique, la commémoraison de la messe votive *pro sponso et sponsa* d'autre part, il y a, nous l'avons dit naguère [4], une connexion étroite qui fait que l'une ne peut avoir lieu sans l'autre.

Si pour le mariage célébré le 20 décembre dernier, c'est-à-dire en *temps clos,* l'Ordinaire avait, — comme il le peut pour de justes motifs *(Codex,* can. 1108, § 3), — autorisé la bénédiction nuptiale, il fallait, malgré l'occurrence d'une vigile commune, célébrer la messe votive *pro sponso et sponsa* et y donner ladite bénédiction. (Nouv. rubr. du Missel, tit. II, n. 2). En l'absence d'une telle autorisation, on eût dû remettre à plus tard cette messe et cette bénédiction. *(Ibid.).*

*c)* Nous n'avons pas sous les yeux l'*Ordo* mis en cause ; mais nous avons peine à croire que la défense de donner la bénédiction nuptiale dans le temps qui s'écoule depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au jour de Noël inclusivement, n'y soit mentionnée nulle part.

Ad IV. Rien ne s'oppose à ce que le célébrant porte lui-même en procession la statuette de l'Enfant Jésus ; mais il lui est absolument interdit d'avoir pour cela le voile huméral et de s'abriter

[1] Supposé, bien entendu, qu'il ne s'agisse pas d'une veuve se remariant.

[1] Du reste, dans les règles qu'il trace pour l'entrée solennelle d'un Chapitre au chœur, entrée qui se fait avec la croix de procession en tête, le Cérémonial des évêques (lib. I, c. XV, n. 12 et 13) ne fait pas mention de l'encens.

[2] *Cæremoniæ missarum solemnium, etc.,* art. I, c. IV, n. 2. — Cf. de Conny, *Cérémonial romain,* p. 196, note 1 ; Bourbon, *Introduction aux cérémonies romaines,* p. 300, note 1.

[3] *Lezioni di S. Liturgia,* t. II, app. III, c. I, n. 3, note 2.

[4] Cf. *Ami* 1923, p. 175.

sous le dais ou sous l'*ombrellino*. De Tropea (Italie) on avait interrogé à ce sujet la S. C. des Rites : « Die 2 Februarii in cathedrali ecclesia Tropien. (alibi die Epiphaniæ Domini) removetur imago seu parva statua Infantis Jesu a præsepe, et processionaliter defertur cum velo humerali et sub umbella per celebrantem ad altare majus... Quæritur : An hæc consuetudo servari possit? » Voici la réponse décisive de la S. C. : « Detur decretum generale n. 2647 d. d. 27 Mali 1826 : nihil tamen obstare quominus simulacrum processionaliter deferetur, absque velo humerali et sine umbella. » (S. R. C., 3 août 1901, n. 4079, ad 4).

Rien non plus ne paraît s'opposer à ce que, comme pour la procession des saintes reliques, un thuriféraire, — mais un seul, — précède le célébrant en balançant l'encensoir fumant.

---

Q. — Dans notre dernière réunion mensuelle, un confrère a posé la question suivante, pour laquelle nous demandons l'avis de l'*Ami* :

Nous avons déjà notre Bréviaire propre, réformé et imprimé (cf. *Ami* 1920, p. 458-459). Notre Missel n'est pas encore terminé, mais il avance beaucoup : les rubriques sont revisées et imprimées à Rome, et un exemplaire au moins s'en trouve à l'archevêché ; toutefois, il y manque encore l'approbation.

Jusqu'à présent, la presque totalité du clergé suivait le rite romain, faute de bréviaires et de missels propres. Mgr l'archevêque ne pourrait-il maintenant permettre ou même ordonner à tout son clergé de prendre le nouveau Bréviaire pour réciter l'office, la messe étant célébrée suivant le Missel romain, mais avec les cérémonies conformes aux nouvelles rubriques qui sont à l'archevêché? Ou bien existe-t-il une si étroite connexion entre l'office et la messe, qu'il ne soit pas permis de célébrer provisoirement celle-ci, bien que le délai ne doive pas être long, avec un Missel différent? (S'il y a des messes qui sont tout à fait semblables, il y en a d'autres qui ne le sont point).

R. — I. Lorsque, le 14 mai 1919, parut la bulle *Sedis hujus Apostolicæ* portant approbation pour l'archidiocèse de Braga, en Portugal, de la nouvelle édition revisée de son Bréviaire propre, on n'ignorait pas à Rome combien étaient devenus rares les exemplaires des divers livres liturgiques propres à ce même archidiocèse. Néanmoins, et sans attendre la nouvelle édition du Missel propre, Benoît XV déclarait le nouveau Bréviaire obligatoire dans l'archidiocèse de Braga pour tous ceux qui sont astreints à la récitation de l'office divin : « ... Hisce Nostris litteris præcipimus ac mandamus, ut omnes et singuli qui ad Horas canonicas in archidiœcesi Bracarensi tenentur, proprio hoc Nostraque auctoritate reviso Breviario utantur. »

A moins donc d'instructions plus récentes émanées du Saint-Siège et permettant de surseoir à la mise à exécution de l'injonction dont nous venons de rapporter les termes, l'usage du nouveau Bréviaire approuvé par la bulle *Sedis hujus Apostolicæ* est, depuis la publication de cette bulle, obligatoire pour tout le clergé de l'archidiocèse de Braga.

II. Jusqu'à l'apparition de la nouvelle édition du Missel propre, on peut continuer d'observer dans ledit archidiocèse les cérémonies spéciales décrites dans la précédente édition, actuellement épuisée, à l'exception toutefois de celles qui auraient été improuvées par la S. C. des Rites. Pour les cérémonies particulières qui n'étaient pas prévues dans cette édition et qui n'ont pas encore été, de la part du Saint-Siège, l'objet d'une approbation et d'une concession formelles, on ne saurait licitement devancer cette approbation et cette concession, si probables qu'on les suppose.

---

Q. — Le peuple doit-il rester debout pendant la procession du premier dimanche du mois en l'honneur de N.-D. du St-Rosaire?

R. — I. Régulièrement, pour gagner les indulgences attachées à la procession traditionnelle qui se fait en l'honneur de la Sainte Vierge le premier dimanche de chaque mois et même aux principales fêtes de celle-ci dans les églises où a été érigée canoniquement la confrérie du St-Rosaire, les membres de cette confrérie doivent participer effectivement à ladite procession, et donc la suivre. En effet, dans le Sommaire approuvé par Léon XIII le 29 août 1899 des indulgences du St-Rosaire, on lit au § III ce titre : « Indulgentiæ pro iis qui *comitantur* processionem Ssmi Rosarii » ; puis, dans les divers alinéas compris sous ce même titre, sont formulées les conditions suivantes : «... si... processioni prima mensis dominica *intersunt* » (n. 19); «... si processionem *associant* in festis Purificationis... » (n. 20), etc.

II. C'est seulement au cas où la procession aurait lieu à l'intérieur d'une église trop exiguë ou remplie d'une foule compacte, et dans l'impossibilité réelle où seraient ainsi les confrères du St-Rosaire de prendre rang dans la procession, qu'il leur suffirait, pour gagner les indulgences, d'assister pieusement de leurs places à la procession faite par le clergé seul [1]. (Léon XIII, const. *Ubi primum* du 2 oct. 1898, § XIV).

Quelle devrait être alors leur attitude?

La station debout est tout indiquée pour le chant du *Magnificat*, et, sauf à la première strophe de l'*Ave maris stella*, pour le chant des hymnes en l'honneur de la B. V. Marie.

Mais si l'on chante les litanies de Lorette, l'assistance doit-elle rester à genoux pendant toute la durée, ou bien lui est-il loisible de ne se tenir ainsi qu'aux dix premières invocations et en outre pendant les trois *Agnus Dei* qui terminent ces litanies? N'y ayant rien de prescrit à cet égard, on peut, jusqu'à nouvel ordre, suivre en cela la coutume locale.

Toutefois, en aucune hypothèse il n'est admissible que les fidèles assistent assis à ladite procession.

[1] «... Ceteri vero sodales locis suis devote adstent et mente pia processionem sequantur. » (Liekens, *Liber manualis Rectoris confraternitatis Rosarii*, p. 72).

IMPRIMATUR
Lingonis, die 28 octobris 1925.
Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

*Le Gérant* : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de L'AMI DU CLERGÉ

**SANTÉ FORCE**

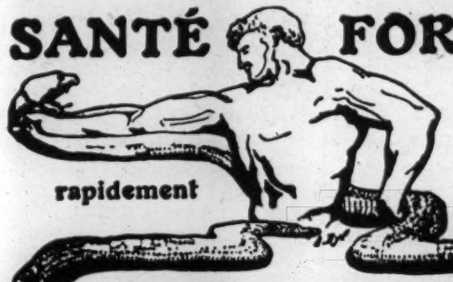

rapidement

obtenues par l'emploi du

# VIN DE VIAL

Son heureuse composition

**QUINA, VIANDE**
**LACTO-PHOSPHATE de CHAUX**

En fait le plus puissant des fortifiants.

Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et toutes personnes débiles et délicates.

VIAL Frères, Pharmaciens, LYON

---

**CLOCHE D'OCCASION** en acier LA de 450 kgs, bonne sonorité.
Pour tous renseignements, s'adresser à la FONDERIE spéciale de cloches G. RONAT, à Chalette (Loiret).

---

**VITRAUX** L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (voir n° du 20 août de l'*Ami*).

---

Rhumes . Toux

GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE

# PULMOSERUM
## BAILLY

Réparateur puissant des Organes de la Respiration

Employé dans les Hôpitaux
Recommandé par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté par plus de 30.000 Médecins Etrangers

MODE D'EMPLOI :
Une cuillerée à soupe, matin et soir
Le flacon, 8 fr. 80 ; les 3 flacons, 28 fr. franco contre mandat

Toutes Pharmacies
BROCHURE SUR DEMANDE

*Exiger le nom*
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome . PARIS

---

Malgré le prix élevé des **produits de tout premier ordre** entrant dans la composition du

# Savon pour la barbe GIBBS

**il reste le meilleur marché**

parce qu'il fournit, sans irriter la peau, un pourcentage de "barbes" que ne peut donner aucune autre mixture vaguement "Savonneuse"

l'édification des fidèles, les touchants épisodes qui ont accompagné la Nativité du Sauveur.

Qu'on nous permette de recommander très spécialement la Pastorale que vient de publier M. l'abbé Dupont, vicaire à Saint-Paterne d'Orléans. Ce travail n'était pas tout d'abord destiné à l'impression, mais il a paru, à la représentation, tellement supérieur aux autres œuvres de ce genre, que de vives instances furent faites auprès de l'auteur pour qu'il se décidât à en faire profiter ses confrères.

La scène de l'Annonciation sert de prologue. Au premier acte, les Romains, parmi lesquels se trouve un Gaulois nommé Aureliorix, s'entretiennent des Juifs et de l'état religieux du monde. Le second, à Bethléem, met en scène les publicains, les pharisiens, les hôteliers, les bergers et S. Joseph cherchant un asile pour la Sainte Vierge. Dans le troisième, on voit les bergers qui campent dans la montagne ; ils évoquent les prophéties, racontent les prodiges qui ont accompagné la naissance de Jean, fils de Zacharie, et sont éblouis par l'apparition des Anges annonçant que le Rédempteur est né. Le quatrième acte se passe à la crèche ; S. Joseph, la Sainte Vierge, les Bergers adorent l'Enfant-Dieu, puis c'est Aureliorix qui s'avance et promet qu'à son retour en Gaule il annoncera le mystère dont il vient d'être l'heureux témoin.

L'auteur a mis sur les lèvres de ses personnages les paroles de la Sainte Ecriture ; il a inséré dans sa pastorale des cantiques bien choisis (la musique est éditée à part). Nous n'hésitons pas à promettre que son œuvre fera du bien partout où elle sera interprétée.

---

**Le Mois des Morts,** par M. Garriguet, ancien Supérieur de Grand Séminaire. — In-18 de 262 p, 7 f. 50. — Paris, Téqui.

5e édition d'un ouvrage paru pendant la guerre. Trente Lectures, munies toutes d'un Sommaire en 2 ou 3 points, et très faciles à utiliser pour Instructions sur la mort, le jugement, le Purgatoire, son existence, ses peines, ses joies, la prière pour les morts (sept Instructions sur les moyens de venir en aide aux âmes souffrantes), les Saints du ciel et le Purgatoire, la réunion pour toujours au ciel. — Tout le monde a goûté, quand a paru la Ire édition de ce livre, la richesse de fonds doctrinal qui contraste si heureusement avec la pauvreté et le vide de tant d'autres ouvrages de ce genre. M. Garriguet a toutefois, ici et dans d'autres livres, une tendance, non pas certes à exagérer la miséricorde divine, qui ne saurait être exagérée, puisqu'elle est infinie, mais à laisser dans l'ombre certaines vérités dont la méditation est absolument nécessaire pour nous donner une intelligence droite de la miséricorde. Au chapitre du Jugement particulier, il part en guerre contre les prédicateurs et auteurs ascétiques qui, sous prétexte de nous faire rentrer en nous-mêmes, tracent de ce Jugement une vraie caricature ; et il remporte sur eux une victoire facile. Mais ensuite il néglige de nous donner une idée positive de ce que sera ce jugement. Ce sont là des vérités qu'il n'est pourtant pas impossible d'exprimer en français : voir, par exemple, sur cette question du Jugement particulier, le chapitre I de *Nos Morts*, de Mgr Chollet : voilà qui est rigoureusement théologique, et tout ensemble accessible à tous les fidèles ; voilà où l'on prendra l'idée la plus juste de la justice de Dieu, la plus juste, la plus impressionnante et tout ensemble la plus consolante, la plus encourageante à bien faire. — Sur le chapitre de l' « assaut que la tendresse et la miséricorde de Dieu livrent à l'âme à l'heure de la mort » (IVe jour du livre de M. Garriguet), il y aurait aussi des précisions à apporter : voir *Ami* 1924, p. 168-170. Autant que M. Garriguet, je déplore les déclamations grotesques de prédicateurs qui veulent effrayer. Il ne faut viser ni à effrayer ni à endormir : il faut dire la vérité. *Veritas liberabit vos.* La vérité seule pourra nous inspirer la crainte de Dieu et tout ensemble la confiance en sa bonté, le désir d'amender notre conduite et l'espérance ferme d'y réussir. La vérité, purement exposée, est toujours encourageante, toujours principe de courage et de résolutions efficaces. Et de cet exposé le meilleur modèle que nous ayons en français est, incomparablement, ce livre de *Nos Morts (Au Purgatoire, au Ciel)* que Mgr Chollet a écrit au temps de son professorat à la Faculté de Théologie de Lille et qui n'a cessé, depuis, de se rééditer.

---

**Almanach du Sacré Cœur.** *IIe année.* In-8 raisin de 64 p., sur 2 colonnes, 1 f. 50. *franco* 1 f. 80. Paris, Lethielleux. — **Almanach des Mères chrétiennes ; Almanach de la Famille laborieuse ; Almanach des Petits Amis de l'Enfant Jésus.** Chacun, in-4o de 64 p. sur 2 col. 1 f., franco 1 f. 15. Paris, Tolra. — **Almanach de la Première Communion.** In-16 de 96 p., 1 f. Paris, Tolra.

Voici la IIe année de l'*Almanach du Sacré Cœur.* Il a eu un beau succès l'an dernier ; il le retrouvera cette année. On y trouve d'abord ce qu'on trouve dans tous les almanachs : beaucoup de traits et d'histoires récréatives, mais aussi une très riche anthologie de la dévotion au Sacré-Cœur, de brèves pages ou demi-pages prises de nos meilleurs Docteurs ou auteurs du moyen âge et des siècles classiques, mais aussi des auteurs du XIXe siècle, Ernest Hello, cardinal Pie, Hilaire de Barenton, dom Marmion, etc. ; des poésies, et une illustration toujours solidement documentaire, qui nous remet sous les yeux quelques-unes des plus heureuses trouvailles de la piété de nos pères envers le divin Cœur. — C'est un Almanach à garder dans sa bibliothèque. La collection en sera précieuse.

Et l'on gardera aussi les *Almanachs* de la série Tolra. Ce sont des trésors d'histoires que l'on sera bien aise de retrouver à l'occasion pour illustrer ses catéchismes ou ses allocutions sur la famille, sur les devoirs de famille, sur le travail, sur le bonheur d'être « les petits amis de l'Enfant Jésus, » pour retraites de Ire Communion : récits de prodiges eucharistiques, scènes de dévotion mariale, histoires d'enfants de chœur, héroïsmes d'enfants, etc. Et dans tous, de grandes illustrations hors texte, fort bien venues. — Remise par nombre : 12 f. *franco* gare les 12, assortis ou non ; 23 f. les 25, *franco* gare ; 43 f. les 50 ; etc.

---

**Le Ciel sans Dieu,** par Paolo Arcari. Trad. de l'italien par A. Boulanger. — In-12 de 256 p., 7 f. 50. — Paris, Editions Vraie France.

Une veuve avec deux enfants. Elle adorait son mari, qui par les plus éminentes qualités humaines le méritait. Mais il n'avait pas la foi ; et elle l'a suivi dans son incroyance. Et elle s'est asservie à ce souvenir au point de devenir incapable de prière et d'espérance, par la raison que celui qui n'est plus n'a pu lui donner, pour l'au-delà, le rendez-vous éternel.

En restera-t-elle là ? ou sera-t-elle reconquise par les souvenirs d'une enfance et d'une jeunesse pieuses, par l'influence des êtres chéris qui l'entourent, par la leçon de leur vie vaillante et résignée ?

La mort chrétienne, profondément édifiante, de son père la bouleverse. La première Communion de ses enfants, les larmes qu'elle y verse feront-elles le reste ? On l'espère ; mais ce n'est que sur une espérance, sur ces larmes, que se ferme le livre.

Les éditeurs étiquettent ce livre « Série C, » destinée, comme on sait, non à toutes les catégories de lecteurs, mais à ceux seulement « dont l'éducation morale est complètement terminée. »

---

Jean d'Avignon. *Comédies pour jeunes filles :* **Ma conscience,** en trois actes ; **Dans l'engrenage,** en trois actes ; chacune, 4 f. 50, franco 4 f. 90 **Gouvernées comme nous le sommes !...** en un acte, 2 f., franco 2 f. 30. — Maurice Caillette, éditeur, à Orléans, 35, rue du Cheval-Rouge.

Les directeurs de patronages savent combien il est difficile de trouver des pièces adaptées à leurs modestes scènes ; c'est surtout pour les jeunes filles que l'embarras est grand. Sauf quelques très rares exceptions, le répertoire est d'une pauvreté que tout le monde reconnaît et déplore.

Aussi sommes-nous heureux de signaler ici les trois pièces (en prose) dont on vient de lire le titre, dues à la plume d'un auteur goûté de nos lecteurs qui se cache sous le nom de Jean d'Avignon. Elles sont les aînées d'une famille qui ne demande qu'à s'accroître.

Ce qui distingue le théâtre de Jean d'Avignon, c'est

*(Voir la suite p. 260).*

**PHONO**graphes *(pour patronages)*. **Jumelles et Appareils PHOTO. Fusils, Armes de défense STYLOS.** *Catalogue franco sur demande aux* Établ$^{ts}$. **E. MUGLER fils à VALENCE** *(Drôme)*
*Conditions spéciales et toutes facilités de paiement aux lecteurs de l'Ami*

**ŒUVRE DES VINS DE MESSE**
de la CAVE COOPERATIVE de GAILLAC (Tarn)
Autorisée de Mgr l'Archevêque d'ALBI
et sous le patronage du clergé de Gaillac.
S'adresser à M. Pierre BERTRAND, Sous-Dr de la C. C. G.

La Manufacture **"LA TOILE"** **ELBEUF (Seine-Infre)** envoie gratuitement sur demande son *Nouveau Catalogue* illustré avec échantillons.

**BLANC**

Vous y trouverez tout ce qui vous est nécessaire en linge de table, de maison, etc., à des prix raisonnables et de qualité irréprochable.

**FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES**
**Les Fils de G. PACCARD,** à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie)
Fondeurs de la " LA SAVOYARDE ", du bourdon de la victoire " LA JEANNE D'ARC ", pour la cathédrale de Rouen. Plus de 600 cloches livrées chaque année. *Montures de tous systèmes.* Sonnerie brevetée, à battant rétro-lancé, supprimant toute peine pour le sonneur et annulant tout ébranlement aux beffrois. *Service spécial pour les réparations.*

**ORGUES** de tous systèmes, **HARMONIUMS,** spécialité de **soufflerles électriques.**
**Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn,** 11, rue Vendôme, LYON. V. page 172 couv. *Ami* du 16 juill.

**Gde Marbrerie " Ste-Jeanne d'Arc "**
**L. BARRAU**
*Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris* R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, Toulouse (Hte-Garonne)
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
**Travaux artistiques. — Prix très réduits —**

**EVIAN** REINS RHUMATISMES **CACHAT**

**LAMPES BELGICA**
**EN TOUTES FORMES ET CATÉGORIES**
**Sphériques-Flammes-Tubes-Poires**
**Mono et 1/2 Watt en verre clair bleu ou opalin**
**LAMPES-PROJECTIONS ET T. S. F.**
**Garanties de premier choix**

**Vous les trouverez au prix de gros à la Société**
**FRANCO-BELGE des LAMPES BELGICA, 110, avenue Philippe-Auguste, PARIS (XIe)**

**CONSTIPATION**
Guérie par la
**Poudre Laxative de Vichy**
du Dr L. SOULIGOUX
*Très agréable. — Effet certain.*
PARIS, 6, Rue de la Tacherie *et Pharmacies.*

**HARMONIUMS RICHARD**
**PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS**
*— TYPES SPÉCIAUX* pour l'**EXPORTATION —**
**Contre ce BON : Envoi gratuit des Catalogues illustrés**
**PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, St-BRIEUC**

**FABRIQUE**
**de Lunettes**
**et de Pince-Nez**

*Usine Hydro-Electrique à St-Lupicin (Jura)* R. C. St-Claude 653

**LES FILS D'ÉMILE TOURNIER, A MOREZ (JURA)**

*Membres de l'Union Fraternelle et des Economats chrétiens*
**VENTE DIRECTE AU DETAIL, PAR SIMPLE CORRESPONDANCE**
Exécution des ORDONNANCES D'OCULISTES
Envoi franco du **Catalogue illustré** très avantageux
**SE DEFIER DE TOUS CEUX, SANS EXCEPTION, QUI SE DISENT NOS REPRESENTANTS**
*Bien mettre la seule adresse exacte ci-dessus*

surtout sa portée morale. Il dissèque un défaut ou un travers, et après avoir montré comment il naît et se développe, fait voir où il conduit. Ce ne sont pas des comédies où l'on rit d'un bout à l'autre ; souvent au rire succède l'anxiété, quand le vice qu'il dépeint arrive à ses funestes conséquences. Tout cela est pris dans la vie courante, mené dans un dialogue rapide, sans situations et sans péripéties forcées. Les règles de la vraisemblance sont toujours exactement observées.

Ajoutons que ces pièces n'exigent pas de décors ni de costumes particuliers, ce qui est un mérite de plus, assez appréciable pour l'humble budget de nos œuvres. Pas de droits d'auteur à payer. Ici tout est profit, surtout au point de vue moralisateur.

---

**Les Promesses évangéliques,** par Mgr Julien, évêque d'Arras. — In-12 de 127 p., 5 f. — Paris, Téqui.

Mgr Julien publie, sous ce titre, une *Retraite* qu'il a prêchée, l'Avent de 1924, en l'église St Germain-l'Auxerrois, aux membres des Conférences de St Vincent de Paul de Paris. Cinq discours en tout : la Vie, la Vérité, la Liberté, la Justice, la Paix. L'évêque prend pour texte du premier ce verset (qui rend compte du titre choisi) de la IIe Ep. de S. Pierre, III, 2 : *Venient in novissimis diebus in deceptione illusores, dicentes : Ubi est promissio aut adventus ejus ?* Et il montre que cet avènement de J.-C., continué de siècle en siècle, est toujours nécessaire, toujours efficace ; que si le royaume des cieux n'est pas de ce monde, il n'en commence pas moins dès ce monde ; que si toutes choses n'étaient ordonnées selon la Rédemption du Sauveur et vers la cité future, il n'y aurait en la cité présente, pour l'homme réduit à ses propres moyens, ni véritable vie, ni vérité permanente, ni la force dans la liberté, ni la justice dans l'égalité, ni la paix dans l'unité :

« Ce qui nous est donné par Jésus-Christ ne peut nous être conservé que par Jésus-Christ et avec Jésus-Christ... O mon Eglise, même au témoignage de tes rivaux, tu peux comparaître sans crainte devant la crèche d'où tu es partie pour ton voyage terrestre, il y a deux mille ans. Tu peux y revenir avec les cicatrices de tes blessures, puisque tu les as reçues pour la paix que tu avais mission de répandre sur la terre... »

---

**Saint Ignace Maître d'Oraison,** par le P. Brou, S. J. — In-8 écu de XXVII-256 p., 12 f. — Paris, Editions *Spes*.

A côté de tant de livres tout pratiques et d'ailleurs excellents sur ou d'après la méthode de S. Ignace, il y avait place pour une sorte d'exégèse historique et textuelle ; et c'est ce travail que vient de faire le P. Brou dans son nouveau volume.

Qu'est-ce au juste que S. Ignace a voulu dire et a dit ? Question qu'il n'est pas oiseux d'étudier. Tout le monde écrit sur la vie intérieure et l'oraison ; et le nom de S. Ignace est souvent prononcé. Et souvent prononcé à contre-sens : avec les meilleures intentions du monde, on dénature sa pensée. On se contente beaucoup trop souvent de voir la doctrine du Saint à travers ses commentateurs : or, on ne commente guère sans ajouter au texte. — Et puis aussi, on aime à procéder par comparaisons, on établit des contrastes, on met S. Ignace en parallèle avec S. François de Sales, avec Bérulle, avec d'autres plus anciens que lui : procédé légitime en soi, et qui peut être fort instructif, mais qui aussi n'est pas sans danger, sans risque d'exagération.

Personne n'était mieux préparé que le P. Brou à remettre toutes choses au point. C'est un des esprits les plus perspicaces, les plus sagement critiques du monde ecclésiastique d'aujourd'hui. Et il n'en est pas à ses débuts en fait d'études sur S. Ignace. On a soutenu sur S. Ignace les opinions les plus contradictoires : les uns en ont fait un plagiaire pur et simple, d'autres ont prétendu voir chez lui une rupture avec le passé médiéval, une intrusion de l'esprit de la Renaissance dans la vie spirituelle. Mon Dieu ! comment cet esprit aurait-il pu pénétrer jusqu'à l'auteur des *Exercices,* à l'époque où il écrivait l'essentiel de son livret ? Il ne savait que le castillan, il n'avait lu que les romans de chevalerie. Le P. Brou fait saillir, au contraire, la continuité entre S. Ignace et la tradition antérieure ; il le replace dans le courant de la tradition, et c'est bien là qu'il faut le voir pour le bien entendre et le bien juger.

En tête du livre, une étude sur le développement des méthodes d'oraison avant S. Ignace ; puis, en IV Parties : 1° *l'oraison en général,* telle que l'a exposée S. Ignace, telle qu'il l'a vécue à Manrèse ; oraison et apostolat, oraisons mystiques ; etc. ; — 2° *les préparations ;* — 3° *les méthodes :* la méthode des trois puissances ; la contemplation des mystères ; l'application des sens ; — 4° *enseignements complémentaires :* pendant et après l'oraison ; un chapitre final sur le *Discernement des esprits* et les deux séries de règles qui y président.

---

**Dictionnaire de Rimes,** par P. Desfeuilles. — In-12 de XXXII-366 p., cartonné. — Paris, Garnier.

Il y a beaucoup de Dictionnaires de rimes. Je pense que celui-ci réalise un progrès sur ses devanciers : autrement la maison Garnier, qui a un poète à sa tête, et un poète de grande et chevaleresque inspiration, ne l'aurait pas édité, d'autant qu'elle est éditrice déjà d'un fort bon Dictionnaire de rimes, de Quitard. Il est de mode, dans certains milieux, de se moquer des rimeurs qui ont besoin du Dictionnaire des rimes. Ce ne sont pas les vrais poètes qui se moquent ainsi ; même les grands poètes recourent à ce Dictionnaire, qui n'inclut point dans ses flancs le génie de la poésie, mais qui est un aide-mémoire, utile ou indispensable comme bien d'autres aides-mémoire. — En tête, en une trentaine de pages, un bon Traité de Versification française.

---

Mgr PICHENOT. **Les Paraboles évangéliques.** *Instructions et homélies.* — In-12 de 465 p., 10 f. — Paris, Téqui.

Réédition d'un ouvrage qui, depuis cinquante ans qu'il a paru pour la première fois, n'a rien perdu de son crédit auprès du clergé paroissial et demeure, après l'ouvrage du P. Ollivier, ce que nous avons de mieux, de plus pastoral surtout, sur ce thème des Paraboles de l'Evangile dont les fidèles ne se lasseront jamais d'entendre parler. Une Instruction sur chaque parabole ; quelquefois deux, p. e. pour la parabole des talents, pour celle du mauvais riche, pour le Bon Samaritain, etc. ; l'Enfant prodigue, à lui seul, alimente douze Instructions, tout un Petit Carême.

---

**Explication du Petit Catéchisme de la Province de Paris,** par J. Millot, vicaire général de Versailles. — In-18 de 264 p., 6 f. — Paris, Lethielleux.

M. Millot nous avait donné déjà, en 3 petits volumes, une *Explication du Catéchisme* qui, dans sa brièveté, est bien l'une des meilleures, l'une des plus pratiques que nous connaissions et auxquelles nous-mêmes aimons à recourir. Voici maintenant l'Explication du *Petit Catéchisme,* pour les catéchistes qui ont affaire aux commençants, aux Benjamins du troupeau eucharistique. Et ceux-ci ne sont pas toujours les plus faciles à catéchiser. Il y faut un tact, une simplicité qui ne s'acquiert que par l'expérience et dont on trouvera ici des modèles achevés.

---

**La Morale des Affaires. Contre le Bénéfice exagéré,** par A. Arnou, docteur ès sciences politiques et économiques. — In-12 de 62 p., 3 f. 75. — Paris, Editions *Spes*.

Question brûlante s'il en est. En deux chapitres l'auteur étudie : 1° la législation et les jurisprudences successives de guerre et d'après-guerre : on lui sera reconnaissant de la dextérité avec laquelle il classe et ordonne les principaux arguments produits au cours des multiples et passionnées discussions du Parlement sur le délit de bénéfice exagéré ; — et 2° il expose et précise les enseignements de la morale et de la théologie sur le profit excessif. Rappelée la thèse classique de l'estimation commune, il se met en face du fait économique et devant les envahissements d'un monopole qui de plus en plus se substitue à la libre concurrence et par conséquent à une estimation commune

*(Voir la suite p. 262).*

## LIBRAIRIE P. TEQUI, 82, RUE BONAPARTE, PARIS-VI^e

**Abbé L. GARRIGUET.** — *Eucharistie et Sacré-Cœur.* Etude comparative de théologie et d'histoire sur les deux dévotions. — 1 vol. in-8° carré de 362 p. 12 fr. franco 13 fr. 25. Etranger . . . . . 15 fr.

Trois parties : 1° L'Eucharistie considérée comme sacrifice, comme sacrement et comme réserve ; 2° Le culte du Sacré-Cœur, sa genèse et son développement ; 3° Rapports et dépendance des deux dévotions. Doctrine nourrie de piété qui instruit et édifie.

**Jacques GERBER, S. J.** — *La Sainte Eucharistie, le Sacrement et le Sacrifice.* Résumé de théologie morale. 1 vol. in-12, 200 pages, 5 francs ; franco 5 fr. 50. Etranger . . . . . 6 fr.

Les prêtres trouveront ici un résumé très complet de tout ce qu'ils doivent savoir, pratiquement, sur la Sainte Eucharistie.

**E. JOMBART.** — *Le Mariage.* Rappel de quelques notions canoniques et morales. — 1 vol. in-12, 80 p., 3 fr., franco 3 fr. 50. Etranger . . . . . 4 fr.

Résumé de ce que la question du mariage présente, au point de vue canonique et moral, de plus pratique et de plus actuel.

**Chanoine LAURENT.** — *Directoire pratique pour le Clergé,* d'après le nouveau Code canonique et les décisions récentes des Congrégations romaines. In-12, 4e édition, franco 5 fr. 50. Etranger . . . . . 6 fr.

Tout prêtre séculier devrait avoir entre les mains cet excellent ouvrage. Belle ordonnance, style concis, parfois presque télégraphique, exposé clair, par demandes et réponses, tables détaillées, on trouvera dans ce volume — sans perte de temps — des renseignements abondants sur les règles tracées par le nouveau Droit en tout ce qui touche la discipline sacramentaire, la discipline pastorale, la discipline ecclésiastique.

**P. MILLET, S. J.** — *Jésus vivant dans le prêtre,* considérations sur la grandeur et la sainteté du sacerdoce. 5e édit., in-12 de 432 p., franco 8 fr. 50. Etranger 9 fr.

### DOMINICALES

**Abbé DUPLESSY.** — *Les Dominicales,* 3 in-12 de 504 pages ; franco 24 fr. Etranger . . . . . 26 fr.

Ouvrage original et qui rendra d'incomparables services aux prêtres. Voici quelques-uns de ses mérites : Sur chaque évangile, il y a 8 instructions : 1° Explication de l'évangile ; 2° Instructions catéchistiques sur le dogme ; 3° Instructions morales ; 4° Sacrements ; 5° Apologétique ; 6° Avis aux enfants ; 7° Avis aux jeunes gens ; 8° Avis aux jeunes filles. — Pas de vaines phrases, mais des enseignements solides et des conseils pratiques.

**Chanoine TURCAN.** — *Cours d'instructions dominicales.* 3 in-12 de 424, 360 et 390 pages ; franco 20 fr. »» Etranger . . . . . 21 fr. 50

Le tome 1er renferme 62 instructions sur le Symbole ; — le tome II, 52 instructions sur les Vertus, le Péché et les Commandements de Dieu et de l'Eglise ; — le tome III, 54 instructions sur les Sacrements et la Prière.

**Abbé PAILLER.** — *Instructions d'un quart d'heure,* fruits de quarante années de ministère paroissial. 14e mille. Grand in-8° de 556 pages . franco 13 fr. 50 Etranger . . . . . 14 fr. »»

Ce volume renferme une centaine d'instructions. On y trouve un sujet pour chaque dimanche de l'année, deux pour chaque dimanche de l'Avent, trois pour chaque semaine de Carême, ainsi qu'une trentaine d'instructions pour différentes fêtes de dévotion et pour diverses circonstances particulières.

— *La Prédication populaire.* In-12. . franco 7 fr. 50 Etranger . . . . . 8 fr. 50

### Sous presse :

**Abbé GARRIGUET.** — *Le Mois des Morts.* In-12 7 fr. 50 franco 8 fr. Etranger . . . . . 9 fr. »»

**Le Catalogue d'ouvrages de prédication sera adressé à toute personne qui en fera la demande à M. TEQUI, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e.**

## VITRAUX D'ART
**Charles CHAMPIGNEULLE**
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VI^e)
REPRÉSENTANT. MAQUETTES, CATALOGUES SUR DEMANDE

## *Société Générale*
**Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France**
SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864 R. C. Seine 64.462
CAPITAL 500 MILLIONS
*Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)*
97 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 548 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelone et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.
*Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de dépôts, Bruxelles,* 70, rue Royale. — *Anvers,* 74, pl. de Meir. — *Ostende,* 21, av. Léopold.
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
SERVICE DE COFFRES-FORTS ET DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS
au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois
Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffinean, directeur-adjoint.

## VINS DE MESSE
## CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône)

## MARALIMENT
**Régénérateur de la Vie**
de l'Abbé A. SEBIRE
(Ancien Aumonier de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville)
A base d'algues marines alimentaires et de légumineuses préparées.
Fait GROSSIR rapidement et considérablement
***Salut des Désespérés !***
Fait ENGRAISSER
les TUBERCULEUX

tous les AMAIGRIS
Ce produit doit être adopté comme base alimentaire ou suralimentaire par tous les malades sans exception, et pour se maintenir en bonne santé.
GOÛT exquis, ne revient qu'à 0 fr. 16 le potage. — Remplace : viande, poisson, *huile de foie de morue,* œufs, et tous les reconstituants.
Convient à tous : *Malades, Vieillards, Enfants, Nourrices, etc.,* chasse les maladies en régénérant l'organisme et assure la longévité. — Ne contient ni chocolat, ni cacao, ni phosphates chimiques, ni sucre ; ces produits sont échauffants et parfois nuisibles à la santé.
*Paquet pour 40 potages* 6.50, *franco* 8.20
*Cure complète, 6 paquets* 37.» — 38.85
*Quelque maladie que vous ayez, vous devez nous demander* GRATIS et FRANCO
la Notice, attestations et tous documents. Ecrire aux
LABORATOIRES MARINS, 191, faub. St-Antoine, PARIS

## POUR LE VIN DE MESSE
s'adresser R. C. Largentière 1.699
aux PÈRES TRAPPISTES
de N.-D. des Neiges, par LA BASTIDE (Lozère)

authentique. Questions qui demandent, pour être résolues, une grande souplesse d'intelligence unie à une solide délicatesse de sens moral : « Nous croyons, dit G. de Tarde, que la nature de l'homme est tout entière engagée dans le jugement de juste prix... L'idée du juste prix, c'est une conception d'ensemble de la justice économique. » Questions exacerbées à l'heure actuelle, mais d'ailleurs vieilles comme le monde, et agitées déjà par Platon comme par S. Thomas.

Le travail de M. Arnou porte le *Nihil obstat* de M. Desbuquois, Directeur de l'Action populaire à Vanves, et l'*Imprimatur* de Paris.

---

**Préparation à la Mort,** *à faire chaque mois,* par le P. E. Bauduin, Rédemptoriste. — In-24 de 80 p., 1 f. 50. — Paris, Téqui.

L'auteur de cette *Préparation* est mort en 1922, à trente-neuf ans. Il l'avait écrite pour son usage personnel. Il la renouvelait chaque mois et avait demandé que, durant son agonie, on la mît dans sa main ou sur son cœur et qu'ensuite on l'enfermât avec lui dans son cercueil. La Providence n'a pas permis que ces pages disparussent dans la tombe. On les publie aujourd'hui. Elles sont profondément édifiantes. Nul ne les lira sans être remué jusqu'au fond de l'âme. — On y aurait voulu une Table des matières.

---

**Le Portrait de Notre-Dame par Saint François de Sales,** par H. Lanier, chanoine de Paris. — In-24 de x-104 p., 1 f. 50. — Paris, Téqui.

C'est S. François de Sales qui parle tout le long de ces pages. C'est de ses Œuvres que sont pris tous les traits dont l'ensemble compose ce Portrait. Personne, dit M. Lanier, n'a su pénétrer comme lui les divers états d'âme de Marie. Personne, à coup sûr, n'a réussi à les décrire avec autant de vérité et de charme.

Trente-trois chapitres : l'Immaculée ; Perle précieuse ; Près du berceau de Notre-Dame ; « Au matin de sa douce enfance » ; Le Départ pour le Temple ; Sur la route de Jérusalem ; « Auprès de son bien-aimé palmier » ; Les deux miroirs ; A Nazareth, la ville des fleurs ; « Voici la chambrière du Seigneur » ; etc.

Délicieux petit recueil.

---

**Eternel Sourire,** par Mary Floran. — In-16 de 190 p., 2 f. 50. — Paris, Plon.

Voilà un bien gentil titre, pour un récit dont la leçon est des plus graves qui soient. Il y en a beaucoup, par le monde, grâce à Dieu, beaucoup plus qu'on ne croit, des personnes à l' « éternel sourire, » que l'on croit nées ainsi, nées souriantes, et chez qui le sourire est le voile du renoncement et doit s'acheter par une vie d'abnégation et de mortification de tous les instants. Elles répandent la joie autour d'elles, et certes elles l'ont aussi en elles-mêmes, une joie supérieure à tout ce que le monde imagine sous ce nom, mais qui est à base de sacrifice, à base d'héroïsme, comme on le lit à la page finale de ce récit :

« Et profitant d'un moment où son mari ne la regardait pas, l'héroïque et admirable femme s'approcha d'une glace, et, imposant à ses traits leur contrainte habituelle, y contempla, des larmes plein les yeux, et pour s'assurer qu'il ne la trahissait pas, son éternel sourire ! »

---

**Les Détours du Bonheur,** par Mme Pierre de Bouchaud (Cardeline). — In-12 de 242 p., 9 f. — Paris, Plon.

*Détours ?...* Oui, il prend des détours, aux yeux du monde qui le poursuit éperdument et ne le rencontre pas. Il ne se révèle qu'à ceux qui ne le cherchent pas, qui ne cherchent que le devoir, qui n'écoutent que la voix de la conscience... Parmi un décor de vieille aristocratie, ce livre nous montre une héroïne, Hermine, qui se trouve très bien de la vie cachée, qui est toute à l'éducation de sa fille. Devenue veuve, un mariage princier s'offre à elle. Je crois que c'est le mariage inattendu qui donne son titre au récit. Mais j'aimais autant Hermine dans la modestie de son intérieur que dans la vie d'éclat qui s'annonce aux dernières pages du volume. Cette vie nouvelle nous sera sans doute racontée dans un volume à suivre, que nous attendons avec curiosité.

---

**Nane et ses bêtes,** par André Lichtenberger. — Album gr. in-4° de 32 p., illustrations en couleurs, relié sous couverture simili-aquarelle, 9 f. — Paris, Gautier et Languereau.

Quand Nane était petite, elle avait une Nounou imposante qui murmurait souvent avec un accent d'amertume : — « Cette petite, elle a plus d'amour pour les bêtes que pour les hommes. » Nounou jugeait mal : Nane avait simplement très bon cœur et elle l'aura toujours : plus le cœur humain donne, plus il s'enrichit, et S. François d'Assise n'a pas moins aimé les hommes pour avoir aimé si tendrement ses petites sœurs les bêtes. Ici, dans cet album, c'est son enfance qui nous est racontée, c.-à-d. peinte, car, c'est à peine s'il y a quelques lignes de texte pour des pages de couleurs, et superbes, sur fort papier glacé. Nane aime toutes les bêtes, domestiques ou sauvages, basse-cour ou Jardin des Plantes ; elle les trouve toutes bien, comme le Créateur au soir de chacun des jours de la création. Et toutes les bêtes l'aiment : en quoi elle est plus heureuse que le Créateur lui-même. Elle a ses préférées : il y a eu, à la maison paternelle, toute une dynastie de Touriris, *vulgo* chats. Jadis, avant la guerre, l'Allemagne était passée maîtresse dans l'art des cartes-chats : c'était un des charmes du voyage outre-Rhin que de les voir s'aligner à l'étalage de papeteries, et presque tout ce qui se vendait chez nous en ce genre était *made in Germany*. Pourquoi la maison d'éditions Gautier et Languereau ne reprendrait-elle pas cette suite d'affaires ? L'Album de *Nane* fourmille, étincelle de sujets tout trouvés, et traités avec un luxe de couleurs éblouissantes : cartes-chats, cartes-chiens, cartes-coqs, cartes-éléphants, cartes-girafes, cartes-phoques, etc., etc.

*Nane* évidemment se classe parmi les livres d'étrennes. Se classe sous la même rubrique, et toujours à la place d'honneur, la **Semaine de Suzette,** dont le Ier semestre de 1925 vient de paraître en un bel in 4° relié, 10 f. On sait que l'année de *Suzette* commence le 1er février. C'est la XXIe année. L'*Ami* fut au berceau de *Suzette* et lui souhaita vie et croissance. Vœu qui a été exaucé magnifiquement, pour la plus grande joie des familles, pour la paix aussi des enfants, et pour la gloire de Dieu. Car, avec son extrême variété de romans enfantins, de comédies, de monologues, de recettes, de devinettes, de modes pour poupées, de jeux de plein air et d'appartement, etc., *Suzette* est vraiment la revue idéale pour enfants (abonnement, l'année 13 f., 18 f. pour l'Etranger ; chaque semestre relié 10 f.).

Et *Suzette* a déjà toute une *Bibliothèque,* plus de 40 volumes dont la présentation extérieure est déjà, à elle seule, d'un charme conquérant : format oblong d'une élégance achevée, couverture simili aquarelle, illustrations de R. de la Nézière, de Raffin, de Thiriet, etc. Et le texte est tout ce qu'il y a de plus captivant, de plus sainement émouvant, de plus candide, pour enfants de 10 et 12 ans, et aussi pour adultes, même pour personnes déjà vieillies comme celui qui écrit ces lignes et qui avoue prendre encore de la joie à ces récits si simples, plus de joie sûrement qu'aux savantes complications des romans pour grand public. — Trois nouveautés dans cette *Bibliothèque de Suzette :* **La Pupille du Cardinal,** récit du temps de Richelieu, ou comment une petite provinciale, transplantée à la Cour pour y être la compagne de la nièce du Cardinal, attire à elle, par sa simplicité même, toutes les sympathies, et déjoue, toujours par sa simplicité (la simplicité dont l'Evangile fait la compagne de la prudence), les plus noirs complots ; — **L'Etoile de Navailles,** par M. Bourcet : encore une enfant, une ensorceleuse d'enfant qui, à travers les péripéties les plus mouvementées, déjoue les savantes calomnies de jaloux ; — **Pâquerette à la Cour,** par Pierre Marfont : une « Cour » allemande, la Cour d'un de ces petits hobereaux que la guerre a dépossédés mais qui jusqu'au bout ne se distinguaient que par leur arrogance et leur brutalité : c'est de ce triste milieu même que Pâquerette, jetée là par les circonstances, à la veille de la guerre, réussit à s'échapper, à travers mille aventures dont la moralité est tour à tour : « *Pour vivre heureux, vivons cachés ;* » ou : « *Un bienfait n'est jamais perdu ;* » ou : « *On a souvent besoin d'un plus petit que soi !* » — Chaque

vol., petit in-8 oblong de 124 p., broché 3 f. 50, relié 6 f. 50.

Deux nouveautés dans *Bibliothèque de ma fille :* **Les Ailes ouvertes,** par J. de Coulomb, et **Tentation mortelle,** par Mary Floran, in-12 de 280 à 300 p., à 6 f., relié 8 f. 75 : deux récits de littérature familiale. Dans *Les Ailes ouvertes,* conflit entre l'ambition et la voix du cœur, conflit si fréquent, et dans tous les milieux, aussi bien à la campagne, chez nos paysans, que dans les classes fortunées : on admirera ici, une fois de plus, la maîtrise de J. de Coulomb dans l'art de disséquer les mystères infiniment complexes et profonds du cœur des jeunes filles. *Tentation mortelle,* histoire douloureuse, mais si vraie et si prenante, d'une femme, bonne mère autant que malheureuse épouse, à qui ne coûtent aucuns sacrifices pour assurer le bonheur de ses enfants.

Deux nouveautés aussi dans la Collection *Familia,* in-12 de 260 p., cartonnage orange, dos toile, 4 f. : **La Tache originelle,** par Claire de Chandeneux : deux brefs récits sous la même couverture : *La Tache originelle,* p. 1-170, et *Mademoiselle de Vermeran,* p. 171-253, l'un et l'autre pages aussi de littérature familiale, d'obstacles mis par les préjugés ou les conventions mondaines à la fondation d'une famille ; — **Quentin Durward,** qui n'est pas une nouveauté, qui est un des chefs-d'œuvre de Walter Scott, un des chefs-d'œuvre du roman historique : évocation dramatique de la lutte entre Louis XI et Charles le Téméraire.


Le **DUNLOP CORD BALLON**

*La gomme à effacer les mauvaises routes*

**STELLINE** HUILE LITURGIQUE pour SANCTUAIRES, brûlant très bien avec mèche Guillon 0. R. C. Aix 68 CH. DRAGON-NOIREL à Aix-en-Provence.
ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE

**ANTI-EPILEPTIQUE DE LIEGE**
*guérit toutes les maladies nerveuses*
**FANYAU, PHARMACIEN, LILLE**
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

**HARMONIUMS** en tous genres
— MAISON FONDÉE EN 1839 —
**LES PETITS-FILS de Mme KASRIEL**
6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.523
— Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé —
« Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré »
Construction spéciale pour les Colonies.

**HORLOGERIE - PENDULERIE**
— BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —
ALLIANCE HORLOGÈRE R. C. Besançon 29
**E. ENGINGER** — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue Fco sur demande Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

**CIERGES & BOUGIES D'ÉGLISES** R. C. Romans 1.187
BOUGIES, CIERGES et SOUCHES en **STEARINE PURE** jusqu'au calibre 16.
Franco à partir de 50 fr. Régie en plus.
*Renseignements, prix courant général sur demande*
MOUTINOT & Cie. — Mon fondée en 1880. — St-RAMBERT-D'ALBON (Drôme)

**VINS DE MESSE**
— BANYULS DOUX & GRENACHE SEC —
vinifiés selon les décrets liturgiques
**Roussillon et Vin blanc de table**
**Hré-P. SOULIER, à Collioure** (Pyrénées-Orles) R. C. Céret 686
avec les meilleures références ecclésiastiques
*Prix-ct franco. — Echantillons contre 2 fr. en t. poste*

**Pour le Luminaire Liturgique,** les **CIERGES** de 1re Communion de toute forme et de toute qualité, les cierges de dévotion et les bougies stéariques, etc., s'adresser aux **PP. Trappistes de N.-D. des Dombes,** à **Marlieux** (Ain). — R. C. Trévoux n° 278.

**MARBRERIE RELIGIEUSE** Autels, Rétables, Chaires, Ex-Votos, Colonnes, Revêtements, etc.

**TAILLE de PIERRE** pour la construction. moellons, socles, cordons, marches, perrons, taille en élévation, etc.

**DALLAGES** pierre, marbre, granit

**SCULPTURE** décorative et artistique.

RÉFÉRENCES :
Basiliques de **FOURVIÈRE** et de **LOURDES**

**SOCIÉTÉ des MARBRES, PIERRES et GRANITS**
Anonyme au Capital de 6.000.000 fr.
11, Quai des Brotteaux — LYON
Téléph. Vaudrey 20.62 — Télégr. MARBEPIERRE, LYON

Ateliers de marbrerie : Lyon, Buxy et Molinges. — Scieries de marbre : Grenoble et Molinges. — Carrières de pierres : Buxy, Colombier, Rocheret. — Carrières de marbres : Jura, Pyrénées, Italie. —

Note. — *La* Société des Marbres, Pierres et Granits *n'a pas de catalogue, mais elle établira sur demande des* **dessins** *et* **devis** *d'après indications.*